

Journée nationale de l'ANP Une armée tournée vers les défis de demain

PAGE 2



L'Armée nationale populaire contribue à tous les efforts nationaux visant la défense de l'unité et de la souveraineté du pays.

ALGÉRIE-CHINE-UNICEF Unis pour la santé

PAGE 15

CRÉSUS

QUOTIDIEN

www.cresus.dz

In medio stat virtus

Sécurité
et migration

La coopération algéro-italienne en action

PAGE 3



Régulation des dettes fiscales La DGI lève les ambiguïtés

PAGE 6



Station de dessalement de Fouka 2 La course contre la montre

PAGE 5

Equipe nationale
Vladimir Petkovic
sur le départ

PAGE 13



EXTRÉMISME, RACISME ET HAINE INFESTENT LES RÉSEAUX SOCIAUX UNE MENACE POUR LA NATION

PAGE 4



Discours extrémistes, racisme, appels à la division... Les réseaux sociaux deviennent le terrain, une offensive sans précédent contre le vivre-ensemble. Face à ces dérives, la riposte ne peut être uniquement judiciaire. C'est toute la société qui est appelée à réagir.

● Propos haineux envers une fillette : L'auteur en détention provisoire

La détresse des Marocains instrumentalisée Le Makhzen au banc des accusés

PAGE 16

Journée nationale de l'ANP Une armée tournée vers les défis de demain

L'Armée nationale populaire contribue à tous les efforts nationaux visant la défense de l'unité et de la souveraineté du pays.

L'Algérie célèbre, ce mardi 4 août, la Journée nationale de l'Armée nationale populaire (ANP). Dans le cadre de cette célébration, le président de la République, chef suprême des forces armées et ministre de la Défense nationale, devrait présider, au Cercle national de l'armée, à Béni Messous, une cérémonie en l'honneur des femmes et des hommes qui composent cette noble institution de l'État algérien.

Comme lors de chaque célébration, cette cérémonie devra se dérouler en présence de hauts responsables de l'État, de membres du gouvernement et d'officiers supérieurs de l'ANP.

Instituée par le président de la République Abdelmadjid Tebboune, cette journée commémore la transformation historique de l'Armée de libération nationale (ALN) en Armée nationale populaire, le 4 août 1962. Elle consacre le lien historique entre le peuple et son armée et constitue une reconnaissance du rôle de l'institution militaire dans le processus d'édification nationale ainsi que dans la défense de l'unité et de la souveraineté du pays. Le décret présidentiel instituant cette journée met en exergue le rôle important de l'institution militaire dans la construction nationale, la sauvegarde de l'unité et de la souveraineté nationales, ainsi que la préservation de l'intégrité du territoire national.

Digne héritière de l'Armée de libération nationale (ALN), l'ANP puise ses racines dans les luttes héroïques du peuple algérien pour son indépendance. Le président de la République salue régulière-



ment le rôle pionnier et central de l'ANP, qui poursuit sa mission de protection de la patrie dans la fidélité au serment des chouhada.

MONTÉE EN PUISSANCE

Ces dernières années, l'ANP a connu une importante évolution en matière de modernisation. Cette transformation repose notamment sur la transition numérique, à travers la mise en œuvre d'une phase de digitalisation et de numérisation des structures et des systèmes de gestion de l'armée, ainsi que sur l'acquisition de technologies de pointe destinées à sécuriser les frontières nationales et à répondre aux défis de la cyberdéfense.

Elle s'appuie également sur le renforcement des capacités opérationnelles, notamment par l'intensification des exercices tactiques interarmées avec munitions réelles, destinés à évaluer et à améliorer le niveau de préparation des forces. L'ANP mise par ailleurs sur le développement de l'industrie militaire, en intégrant l'outil de production de défense dans la dynamique globale de développement économique du pays.

UN COMBAT SUR TOUS LES FRONTS

L'ANP a également enregistré des résultats importants dans la lutte contre le terrorisme, le crime organisé et la protection des frontières. Face aux différentes menaces, elle mène régulièrement

des opérations contre les réseaux de contrebande et de criminalité organisée, notamment dans les zones frontalières isolées. Les communiqués du ministère de la Défense nationale font régulièrement état d'arrestations et de saisies importantes de kif traité, de cocaïne, de comprimés psychotropes ainsi que de divers matériels utilisés par les réseaux criminels. Les bilans hebdomadaires de l'ANP portent également sur la lutte contre le narcotrafic, la contrebande d'or et l'orpaillage illégal, le trafic de carburant et de denrées, ainsi que sur la récupération de matériels.

ENGAGEMENT CITOYEN

L'ANP ne se limite pas à assurer la sécurité du territoire. Elle participe également aux efforts de développement économique et social, contribuant ainsi au renforcement des piliers de l'État.

Les interventions des membres de l'ANP pour secourir et aider les citoyens touchés par les feux de forêt qui ont récemment affecté certaines régions du pays, éteints rapidement avec le concours des agents de la Conservation des forêts et de la Protection civile, illustrent cette mobilisation au service de la population.

L'ANP contribue également au développement de l'économie nationale à travers la production de divers équipements et matériels. Cette industrie constitue une valeur ajoutée pour l'économie nationale, en favorisant l'émergence d'un tissu industriel performant, la création d'un réseau de sous-traitance et le renforcement de plusieurs filières stratégiques.

S. Smati

GOUDJIL ET NASRI CÉLÈBRENT L'HÉRITAGE DE L'ALN «Une épée, un bouclier»



L'ancien président du Conseil de la nation et moudjahid Saleh Goudjil a rendu hommage aux membres de l'Armée nationale populaire (ANP) à l'occasion de la Journée nationale de l'Armée, qui célèbre l'héritage de l'Armée de libération nationale (ALN).

Dans un message publié sur la plateforme «X», Salah Goudjil a affirmé que l'ANP est «véritablement et légitimement l'héritière de l'Armée de libération nationale». Il a souligné que sa doctrine

repose sur la nation, que sa référence demeure la Révolution de Novembre et que son engagement est fondé sur une fidélité absolue envers l'Algérie.

Il a également déclaré que l'armée, «avec une épée inflexible et un bouclier inébranlable, protège non seulement les frontières, mais aussi leur signification même».

Il a salué avec respect les membres de l'ANP et rendu hommage aux martyrs de la Révolution, en priant pour le

repos de leurs âmes et en leur souhaitant gloire et éternité.

De son côté, le président du Conseil de la nation, Aziuz Nasri, a salué, dans un message publié sur son compte personnel sur le réseau social Twitter, l'héritage historique de l'Armée populaire nationale, qu'il a qualifiée de digne héritière de l'Armée de libération nationale.

Il a souligné le rôle qu'elle a joué depuis l'indépendance dans la préservation de la souveraineté nationale, la protection du pays et l'accompagnement des efforts de développement de l'Algérie.

Azouz Nasri a également mis en avant les valeurs de sacrifice, de fidélité et de dévouement incarnées, selon lui, par les membres de l'institution militaire, considérée comme un pilier essentiel de la stabilité et de la sécurité du pays.

À cette occasion, il a adressé ses salutations au commandement de l'Armée populaire nationale ainsi qu'à l'ensemble de ses personnels, en reconnaissance de leurs efforts et de leur engagement au service de l'Algérie.

L'ALGÉRIE, CLÉ D'UNE SORTIE DE CRISE AU MALI Une députée française relance le débat

Une députée française a appelé le gouvernement à accorder une place plus importante à l'Algérie dans les efforts visant à résoudre la crise malienne, estimant qu'une approche régionale et politique pourrait offrir de nouvelles perspectives après les limites de la stratégie militaire menée au Sahel. Dans une question écrite adressée au ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, la députée Sofia Chikirou souligne que l'Algérie, en raison de sa position géographique, de ses liens historiques avec le Mali et de son rôle dans la médiation régionale, constitue un acteur incontournable de toute initiative de règlement du conflit. Tout en rappelant que l'Algérie a été le principal médiateur de l'accord d'Alger de 2015, elle avance que l'Algérie entretient des canaux de communication avec plusieurs acteurs impliqués dans la crise malienne. Selon la parlementaire, cette position lui confère une capacité d'influence susceptible de favoriser la relance d'un processus politique.

Dans sa question, Sofia Chikirou évoque également l'hypothèse d'une médiation ou d'un dialogue indirect avec certains belligérants, estimant qu'une telle démarche ne pourrait

aboutir qu'avec l'implication des principaux acteurs régionaux, au premier rang desquels figure l'Algérie.

La députée exhorte, par ailleurs, le gouvernement français à préciser la nature des échanges entretenus avec Alger sur le dossier malien et d'indiquer si Paris est disposé à soutenir une médiation régionale susceptible de contribuer à la reprise du dialogue politique au Mali. Cette initiative intervient alors que la stratégie française au Sahel continue d'alimenter le débat. Dans son argumentaire, la parlementaire estime que la priorité donnée à l'option militaire n'a pas permis d'endiguer durablement la menace des groupes armés, qu'elle juge aujourd'hui plus étendus qu'au moment du lancement de l'opération Serval en 2013.

À travers cette démarche, Sofia Chikirou plaide pour une approche davantage fondée sur la diplomatie régionale. Sa question parlementaire remet en lumière le rôle que l'Algérie pourrait jouer dans toute tentative de relance du processus politique malien, au regard de son implication historique dans les efforts de médiation et de son influence dans la région.

R. N.

Sécurité et migration

La coopération algéro-italienne en action

Face aux défis sécuritaires et migratoires qui touchent le Bassin méditerranéen, l'Algérie et l'Italie renforcent leur coopération.

La coopération dans les domaines de la sécurité, de la lutte contre la criminalité transnationale et de la gestion des flux migratoires a occupé une place centrale lors des discussions tenues à Rome entre le ministre algérien de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, et son homologue italien, Matteo Piantedosi. Cette rencontre de travail, organisée au siège du ministère italien de l'Intérieur en présence des membres des deux délégations, intervient dans un contexte marqué par un rapprochement constant entre l'Algérie et l'Italie. Elle traduit la volonté des deux pays de consolider une relation bilatérale qualifiée de stratégique, en élargissant les domaines de coopération et en renforçant les mécanismes de concertation face aux défis communs qui touchent notamment l'espace méditerranéen. Lors des échanges, Saïd Sayoud a mis en avant l'importance accordée par les hautes autorités algériennes et italiennes au développement des relations entre les deux pays. Il a insisté sur la nécessité de poursuivre les efforts engagés afin de donner une nouvelle impulsion à la coopération bilatérale, particulièrement dans les secteurs liés à la sécurité, à la stabilité régionale et aux enjeux transfrontaliers.

COORDINATION ACCRUE

La question de la migration irrégulière a constitué l'un des principaux axes des discussions. Les deux parties ont examiné les moyens susceptibles de renforcer la coordination entre leurs institutions respectives afin d'apporter des réponses plus efficaces aux réseaux spécialisés dans le trafic de migrants et la traite des êtres humains. La partie italienne a salué les efforts déployés par l'Algérie dans la lutte contre ces phénomènes, mettant en avant l'approche adoptée par Alger, qui repose sur



une vision globale associant les impératifs de sécurité, le respect des considérations humanitaires et la prise en compte des dimensions économiques et sociales liées aux mouvements migratoires. Rome a également exprimé son appréciation des résultats obtenus par les autorités algériennes dans le démantèlement des réseaux criminels impliqués dans le trafic de personnes, tout en soulignant la qualité de la coopération développée avec les services algériens compétents. Pour les deux pays, la lutte contre la migration clandestine ne peut se limiter à une approche sécuritaire. Elle nécessite également un travail coordonné sur l'échange d'informations, la prévention, la formation des acteurs concernés et la lutte contre les organisations criminelles qui exploitent la vulnérabilité des migrants.

DÉVELOPPER DES MÉCANISMES CONJOINTS

Au-delà de la gestion des flux migratoires, les discussions ont porté sur plusieurs

pistes visant à renforcer la coopération sécuritaire entre Alger et Rome. Les deux parties ont notamment évoqué l'intensification des échanges d'expertise, le développement de programmes communs de formation et le renforcement de la coopération policière. Une attention particulière a été accordée à la nécessité de développer des mécanismes conjoints capables de répondre aux nouvelles formes de criminalité organisée, notamment celles qui dépassent les frontières nationales et qui nécessitent une coordination étroite entre les services de sécurité des différents pays. La cybersécurité, la lutte contre les réseaux criminels transnationaux et le partage d'expériences dans les domaines techniques et opérationnels figurent parmi les secteurs appelés à connaître un renforcement dans le cadre de ce partenariat. À l'issue de la réunion, l'Algérie et l'Italie ont réaffirmé leur engagement à poursuivre le développement de leur coopération bilatérale sur la base de la confiance

mutuelle, de la coordination permanente et de la convergence de leurs intérêts, notamment en matière de sécurité régionale.

UNE DYNAMIQUE BILATÉRALE SOUTENUE

Au cours de cette visite, Saïd Sayoud a également tenu une séance de travail élargie avec les membres de la mission diplomatique de l'ambassade d'Algérie à Rome, consacrée au suivi des relations bilatérales et aux perspectives de leur développement. Cette rencontre s'inscrit dans la continuité de la visite effectuée en Italie en mars dernier par Saïd Sayoud, mandaté par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune. À cette occasion, il avait conduit une délégation comprenant notamment le directeur général de la Sûreté nationale, Ali Badaoui, à l'invitation du ministre italien de l'Intérieur Matteo Piantedosi. Cette précédente visite avait permis aux deux parties de convenir d'un renforcement de la coordination entre leurs institutions sécuritaires, en particulier dans les domaines de la cybersécurité, de la lutte contre la criminalité organisée et de la gestion des questions migratoires. La répétition des rencontres de haut niveau entre responsables algériens et italiens témoigne du rythme soutenu imprimé aux relations entre les deux pays. Déjà solides dans les domaines énergétique et économique, ces relations connaissent aujourd'hui une évolution vers une coopération plus large, où la sécurité occupe une place de plus en plus importante. À travers ce partenariat, Alger et Rome affichent une volonté commune de contribuer au renforcement de la stabilité en Méditerranée, en s'appuyant sur une coopération fondée sur le dialogue, la confiance et la recherche de solutions concertées face aux défis régionaux.

Synthèse Smail Rouha

PORTS, LOGISTIQUE ET SÉCURITÉ MARITIME

La Méditerranée au cœur d'un partenariat algéro-russe

L'Algérie et la Russie entendent renforcer leur coopération dans le secteur maritime. Le développement de projets logistiques communs et la sécurité de la navigation en Méditerranée ont été au centre des discussions entre responsables des deux pays, dans un contexte marqué par la recomposition des routes commerciales internationales. Selon l'agence Interfax, Nikolai Patrouchev, assistant du président russe et président du Collège maritime, s'est entretenu à Alger avec Djamel Eddine Abdelghani Dridi, secrétaire général du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports. Les discussions ont porté principalement sur les perspectives de coopération dans le domaine de la logistique maritime, ainsi que sur le renforcement de la coordination entre les institutions compétentes en matière de sécurité de la navigation en Méditerranée. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre d'un dialogue plus large entre Moscou et Alger visant à développer les échanges économiques et à renforcer les connexions de transport entre les deux pays. Face aux mutations du commerce mondial et à la réorganisation des flux de marchandises, la logistique maritime occupe une place stratégique pour la Russie. La réduction de certaines liaisons commerciales traditionnelles avec l'Europe a conduit les entreprises russes à intensifier leurs



échanges avec l'Asie, le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord. Dans cette nouvelle configuration, l'Algérie apparaît comme un partenaire important. Grâce à sa position géographique en Méditerranée et à son réseau portuaire, le pays dispose d'atouts pour devenir un point d'appui dans le développement de nouvelles liaisons maritimes entre l'Afrique, l'Europe et l'Asie. Les ports algériens pourraient ainsi jouer un rôle accru dans l'accueil de marchandises destinées à l'exportation ou au transit, alors que les acteurs économiques cherchent à diversifier leurs itinéraires de transport.

LA SÉCURITÉ MARITIME, UN ENJEU CROISSANT

La sécurisation des voies maritimes méditerranéennes a également occupé une place importante dans les discussions. L'augmentation des volumes de transport, la modification des routes commerciales et la concentration des activités sur certains corridors rendent la coopération entre États de plus en plus nécessaire. La sécurité de la navigation couvre plusieurs domaines, allant de la protection des navires marchands et des installations portuaires à l'échange d'informations et à la coordination des autorités maritimes. Pour Moscou, le développement de cette

coopération participe au renforcement de sa présence dans les échanges maritimes internationaux. Pour Alger, il s'agit également d'accompagner la modernisation de ses infrastructures portuaires et d'accroître l'attractivité de ses plateformes logistiques.

VERS DES PROJETS CONCRETS

À l'issue des discussions, les deux partis ont convenu de poursuivre les contacts entre administrations, organismes spécialisés et entreprises des deux pays. Les prochaines étapes pourraient concerner la mise en place de projets communs dans la logistique, l'élargissement des capacités portuaires, la coopération entre compagnies maritimes et le développement de services associés au transport maritime. Déjà engagés dans plusieurs secteurs, notamment l'énergie, l'industrie et la coopération militaro-technique, la Russie et l'Algérie cherchent désormais à élargir leur partenariat à de nouveaux domaines. Dans un contexte de transformation des échanges mondiaux, la coopération maritime pourrait devenir un axe supplémentaire du rapprochement entre Alger et Moscou, tout en offrant de nouvelles perspectives pour les liaisons commerciales entre la Méditerranée, l'Afrique et l'Asie.

S. R.

EXTRÉMISME, RACISME ET HAINE INFESTENT LES RÉSEAUX SOCIAUX

Une menace pour la nation

Discours extrémistes, racisme, appels à la division... Les réseaux sociaux deviennent le terrain d'une offensive sans précédent contre le vivre-ensemble. Face à ces dérives, la riposte ne peut être uniquement judiciaire : c'est toute la société qui est appelée à réagir.

Les réseaux sociaux sont devenus le miroir de notre époque. Espaces de liberté, d'information et d'échange, ils sont aussi, de plus en plus, le terrain de toutes les dérives. En Algérie, la multiplication des discours de haine, des appels au racisme, des provocations identitaires et des tentatives de diffusion d'idéologies extrémistes constitue désormais un véritable défi pour la cohésion nationale. Il ne se passe pas un jour sans qu'une nouvelle vidéo, un nouveau message ou un nouveau live, suscite l'indignation. Derrière un écran et souvent sous couvert d'anonymat, certains se sentent investis d'une mission : opposer les Algériens les uns aux autres, raviver les clivages régionaux ou linguistiques, ou encore imposer une vision radicale de la société au nom d'une lecture rigoriste, souvent erronée d'ailleurs, de la religion. Le dernier épisode en date illustre parfaitement cette dangereuse dérive. Un prédicateur salafiste a été arrêté après avoir diffusé une vidéo dans laquelle il s'en prenait violemment à une fillette de huit ans en raison de sa tenue vestimentaire, allant jusqu'à l'insulter publiquement. L'affaire a suscité une vague d'indignation tant elle symbolise une volonté de s'ériger en censeur moral de la société. Ce cas n'est malheureusement pas isolé. Depuis plusieurs années, des individus utilisent les plateformes numériques pour diffuser des discours de stigmatisation, désigner des «ennemis», remettre en cause les libertés individuelles ou alimenter des campagnes de dénigrement contre des catégories de citoyens. D'autres exploitent les réseaux sociaux pour diffuser des propos racistes ou des appels à la division, parfois dans le but évident de semer la discorde et d'affaiblir le sentiment d'appartenance nationale.

UNE LIGNE ROUGE

La liberté d'expression est un droit fon-

UNE GUERRE D'INFLUENCE

Les réseaux sociaux sont aujourd'hui



damental. Mais elle ne protège ni l'injure, ni la diffamation, ni l'incitation à la haine, ni les appels à la violence. Le droit algérien est d'ailleurs sans ambiguïté sur ce point. Les auteurs de contenus incitant à la discrimination, au racisme, à l'extrémisme ou portant atteinte à l'ordre public s'exposent à des poursuites pénales. Ces derniers mois, plusieurs personnes ont été interpellées ou condamnées pour des publications diffusées sur les réseaux sociaux. Les services spécialisés dans la lutte contre la cybercriminalité multiplient les enquêtes, tandis que les juridictions rappellent régulièrement que l'espace numérique n'est pas une zone de non-droit. L'objectif est clair : protéger les citoyens et préserver l'ordre public face à des comportements qui, au-delà de l'infraction pénale, menacent directement le pacte social.

devenus un champ de bataille où se livrent de véritables guerres d'influence. Les algorithmes favorisent les contenus les plus polarisants, les plus outranciers et les plus émotionnels. En quelques heures, une vidéo haineuse peut toucher des centaines de milliers d'internautes, nourrir les tensions et banaliser des propos qui auraient été impensables il y a quelques années. Le danger est d'autant plus grand que ces contenus ciblent souvent les plus jeunes, particulièrement exposés aux campagnes de manipulation, aux discours complotistes ou aux prêches extrémistes diffusés sous des formats attractifs.

L'AFFAIRE DE TOUS

La réponse ne peut être exclusivement sécuritaire ou judiciaire. Les arrestations et les condamnations sont nécessaires lorsque la loi est violée. Elles envoient un signal clair : la République protège ses citoyens contre les appels à la haine et à la

violence. Mais la véritable bataille est aussi culturelle, éducative et citoyenne. Les familles doivent apprendre aux jeunes à exercer leur esprit critique. L'école doit renforcer l'éducation au numérique et aux valeurs civiques. Les médias ont la responsabilité de déconstruire les fausses informations sans leur offrir une caisse de résonance. Les responsables religieux ont également un rôle essentiel à jouer en rappelant que l'Islam condamne l'injure, la diffamation, l'humiliation et les appels à la discorde. Les créateurs de contenus et les influenceurs, dont l'audience est parfois considérable, doivent, eux aussi, mesurer l'impact de leurs publications. Une parole irresponsable peut avoir des conséquences bien néfastes.

PRÉSERVER LE PAYS

L'Algérie porte encore les stigmates de la décennie noire où les discours extrémistes avaient conduit à la violence et au terrorisme qui ont fait des dizaines de milliers de morts. Cette mémoire impose une vigilance constante. Les tentatives actuelles de banalisation de la haine, du racisme ou de l'exclusion ne doivent en aucun cas être considérées comme de simples «opinions» lorsqu'elles franchissent les limites fixées par la loi et portent atteinte aux droits d'autrui. L'unité nationale demeure le principal rempart contre toutes les formes de déstabilisation. Elle ne se défend pas uniquement dans les tribunaux ou par l'action des services de sécurité. Elle se construit chaque jour dans le comportement des citoyens, dans la responsabilité des médias, dans l'exemplarité des élites et dans le refus collectif de laisser prospérer les discours qui opposent les Algériens. À l'heure où les réseaux sociaux façonnent l'opinion publique, le véritable combat est celui de la responsabilité. Car protéger la cohésion nationale, c'est protéger l'avenir du pays.

Saïd Mekla

LUTTE CONTRE LES BANDES DE QUARTIER

42 personnes arrêtées en une semaine à Alger

Les services de la Sûreté de la wilaya d'Alger ont arrêté, lors de plusieurs opérations menées la semaine dernière, 42 individus impliqués dans des gangs de quartiers qui semaient la terreur parmi les habitants de la capitale, indique un communiqué rendu public hier. Selon la même source, «les services opérationnels de la Sûreté de la wilaya d'Alger ont démantelé six réseaux criminels composés de 42 individus, dont plusieurs repris de justice, qui activaient au sein de gangs de quartiers. Ces opérations ont permis la saisie de 58 armes blanches prohibées de différents types ainsi que de substances psychotropes.» Ces interventions font suite, selon la même source, à des investigations de terrain ayant permis de démanteler ces réseaux criminels, impliqués dans le trafic de psychotropes et des agressions contre des citoyens à l'aide d'armes blanches prohibées. Les enquêteurs sont parvenus à identifier les membres de ces groupes et à procéder à leur arrestation. Menées sous la supervision du parquet territorialement compétent, ces opérations ont abouti à la saisie de 700 capsules de psychotropes, de 15 g de cocaïne, de 58 armes blanches prohibées de différents types et dimensions, de cinq fumigènes ainsi que de trois fusées de signalisation maritime. Les policiers ont également saisi trois bombes lacrymogènes, un véhicule de tourisme et une somme de 21,8 millions de centimes en monnaie nationale, provenant des revenus du trafic de stupéfiants. À l'issue des procédures, les mis en cause ont été présentés devant le parquet compétent.

PROPOS HAINEUX ENVERS UNE FILLETTE

L'auteur en détention provisoire

Le parquet de la République près le tribunal de Boufarik a annoncé, hier, le placement en détention provisoire d'un individu ayant tenu des propos haineux sur les réseaux sociaux visant une fillette de 8 ans. «En application des dispositions de l'article 19 du code de procédure pénale, le parquet du tribunal de Boufarik informe l'opinion publique que, dans le cadre de la lutte contre la criminalité liée aux technologies de l'information et de la communication, il a été constaté la diffusion, sur les réseaux sociaux, d'une publication comportant des propos contraires aux valeurs de la morale publique et de l'éthique, constituant un discours discriminatoire incitant à la haine à l'encontre d'enfants, en raison de leur tenue vestimentaire», indique le parquet dans son communiqué. La séquence a choqué l'opinion nationa-



le. On y voit un individu traiter une fillette de onze ans de «prostituée» en raison de sa tenue vestimentaire. Ses propos ont été largement relayés sur les réseaux sociaux suscitant colère et indignation. «Les investigations préliminaires ont permis d'identifier le suspect, Saayoud Anouar, qui a été présenté aujourd'hui, 3 août 2026 pour avoir été pris fla-

grant délit de discrimination et d'atteinte à la vie privée de l'enfant par le biais de publications susceptibles de lui nuire, conformément aux articles 2 et 31 de la loi no 20-05 relative à la prévention et à la lutte contre la discrimination et les discours haineux, et à l'article 140 de la loi no 15-12 relative à la protection de l'enfance, ajoute le parquet. Le prévenu a été placé en détention provisoire en attendant son procès prévu demain, selon la même source.

R. N.

CRÉBUS

Quotidien national, édité par la SARL CELIGNE Éd. & Com.

DIRECTEUR DE PUBLICATION
SAMIR MEHALLA
celigned@gmail.com
cresusdz@gmail.com
Tél. : 044 40 74 96

DIRECTEUR DE REDACTION
SAID MEKLA

REDACTRICE EN CHEF
ASSIA MEKHENNEF

Rédaction/Administration

MAISON DE LA PRESSE
TAHAR DJAOUT
1, RUE BACHIR ATTAR
1^{er} MAI - ALGER

Marketing : 0770 150719
dp@cresus.dz
Site : www.cresus.dz
R. C. : 15B 0808682- 09/00

Impression : EPE/SPA SIMPRAL
20 rue de la liberté Alger
Tirage : 3000 exemplaires

« Pour votre publicité s'adresser à : l'Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de publicité »

Agence ANEP 01, avenue pasteur- Alger

Tél : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48/020.05.13.45
020.05.13.77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

STATION DE DESSALEMENT DE FOUKA 2

La course contre la montre

Les autorités misent sur cette infrastructure majeure pour améliorer l’approvisionnement en eau potable des communes de Blida confrontées à des perturbations récurrentes.

Le ministre des Ressources en eau, Lounès Bouzegza, a effectué, hier, une visite de travail et d’inspection dans la wilaya de Blida afin de suivre l’état d’avancement de plusieurs projets hydrauliques structurants.

Au cours de cette tournée, consacrée notamment au raccordement de plusieurs communes à la station de dessalement de Fouka 2, il a insisté sur la nécessité d’accélérer l’achèvement des infrastructures et leur mise en service afin de renforcer l’alimentation en eau potable des zones concernées.

Cette opération concerne notamment les communes de Bouinan, Meftah, Larbaâ, Bougara, Ouled Slama, El Affroun ainsi que d’autres localités ayant connu des perturbations récurrentes dans l’approvisionnement en eau potable. Elle s’inscrit dans le cadre du suivi permanent assuré par le ministre pour accélérer la



réalisation des projets stratégiques et améliorer la qualité du service public.

Le ministre a inspecté le chantier de la station monobloc de traitement des eaux potables d’El Affroun. D’une capacité de production de 8 600 m³ par jour, cette infrastructure sera alimentée à partir du barrage d’El Mostakbal, à Bouroumi, et permettra de renforcer l’approvisionnement en eau potable des communes d’El Affroun et d’Oued Djer.

À cette occasion, le premier responsable du secteur a donné des instructions fermes pour

accélérer l’achèvement des travaux et lancer les essais techniques afin de mettre la station en service avant la fin de la semaine. La distribution progressive de l’eau potable devrait débuter dès la semaine prochaine.

Le ministre a également exigé le renforcement des équipes sur le chantier, la mobilisation de tous les moyens humains et matériels ainsi que l’instauration d’un système de travail en continu (3×8) afin de rattraper le retard enregistré.

La tournée ministérielle s’est poursuivie dans la commune de

Chebli, où le ministre a inspecté la station de pompage SP1 ainsi que deux réservoirs d’une capacité de 2 500 m³ chacun, intégrés au système de transfert des eaux dessalées depuis la station de Fouka 2.

D’une capacité de 83 000 m³ par jour, cette station est appelée à renforcer l’alimentation en eau potable des communes de l’est de la wilaya, notamment Larbaâ, Bougara et Meftah.

Le ministre a insisté sur la nécessité de mettre rapidement la station en exploitation à pleine capacité, tout en accélérant son équipement avec de nouvelles

pompes afin d’assurer la stabilité de l’approvisionnement et d’améliorer durablement le service public. Il a, par ailleurs, averti qu’aucun retard supplémentaire dans l’exécution des travaux ne serait toléré.

À Bouinan, le ministre Bouzegza s’est rendu au réservoir de Sidi Serhane, d’une capacité de 30 000 m³, considéré comme une infrastructure stratégique pour l’alimentation des communes orientales de la wilaya. À cette occasion, il a ordonné une intervention immédiate pour réparer les fuites constatées sur les réseaux de distribution, appelant à une mobilisation générale afin de réduire les pertes en eau et d’améliorer le rendement des réseaux.

À Meftah, le ministre a inspecté la station de pompage SP3, dotée d’une capacité de production de 15 000 m³ par jour, ainsi qu’un réservoir de 5 000 m³ destinés à alimenter les pôles urbains de Haouch Errih et Sefsaf, ainsi que la commune de Djebabra.

Au cours de cette étape, il a écouté les préoccupations des citoyens avant d’enjoindre aux entreprises de réalisation et aux responsables de l’Algérienne des eaux de renforcer la qualité du service, de garantir la continuité de l’alimentation en eau potable et de respecter strictement les délais de réalisation.

I.Khermane

DROGUES ET PSYCHOTROPES

Une première radiographie nationale du fléau

L’Algérie s’engage dans une nouvelle étape de la lutte contre la drogue et les addictions avec le lancement d’un vaste programme national d’études épidémiologiques destiné à établir une première carte nationale de la consommation de drogues et de substances psychotropes.

Cette initiative, qui repose sur une approche scientifique basée sur les données de terrain, devra permettre de mieux comprendre l’évolution du phénomène, d’en mesurer l’ampleur réelle et d’identifier sa répartition à travers les différentes régions du pays.

Dans ce cadre, l’Office national de lutte contre la drogue et les addictions a conclu un accord-cadre de coopération avec l’Institut national de santé publique. Ce partenariat vise à renforcer la coordination entre les deux institutions et à mettre en place un dispositif permanent de suivi, d’analyse et d’évaluation du phénomène de la consommation de drogues en Algérie.

La signature de cet accord s’est déroulée sous la présidence de Tarek Kour, directeur général de l’Office national de lutte contre la drogue et les addictions, et d’Abdelrazak Bouamra, directeur général de l’Institut national de santé publique. Quatre accords spécifiques ont également été signés afin de lancer des études de terrain spécialisées portant sur plusieurs segments de la société.

Ces enquêtes concerneront notamment la population générale, les établissements scolaires et universitaires, ainsi que les cas de décès liés aux surdoses. Elles permettront de recueillir des don-

nées précises sur les habitudes de consommation, les catégories les plus exposées et les facteurs favorisant l’apparition ou l’évolution des conduites addictives.

UNE BASE SCIENTIFIQUE POUR ORIENTER LES POLITIQUES PUBLIQUES

Cette démarche vise à établir une vision nationale fiable de la consommation de drogues grâce à des études épidémiologiques complétant les données administratives existantes. La future carte nationale permettra d’identifier les disparités régionales, les évolutions du phénomène et les profils des populations

concernées afin d’adapter les politiques de prévention et de prise en charge.

L’accord entre l’Office national de lutte contre la drogue et les addictions et l’Institut national de santé publique prévoit également une coopération durable en matière de surveillance, de recherche, de formation et d’échange d’expertise pour renforcer la capacité des institutions à répondre aux évolutions du phénomène.

UNE APPROCHE MULTISECTORIELLE FACE AUX ADDICTIONS

Le lancement de ce programme s’inscrit dans le cadre des efforts engagés par les pouvoirs publics pour développer une

stratégie nationale fondée sur la prévention, la connaissance scientifique et la coordination entre les différents secteurs concernés.

À travers cette démarche, l’Algérie entend renforcer ses moyens d’anticipation face aux évolutions de la consommation de drogues et de substances psychotropes, en s’appuyant sur des données fiables plutôt que sur de simples estimations.

La future cartographie nationale devrait ainsi constituer un instrument essentiel dans la mise en œuvre de programmes de prévention et de traitement plus efficaces, adaptés aux réalités sociales et territoriales du pays. **R. N.**

ÉGALITÉ, MIGRATION ET GESTION DES SOLS

Le Parlement panafricain lance trois lois types

Le président du Parlement panafricain, Fateh Boutbig, a annoncé le lancement officiel de trois nouvelles lois types destinées à renforcer l’harmonisation des législations nationales avec les priorités continentales et à soutenir la mise en œuvre de l’Agenda 2063 de l’Union africaine.

L’annonce a été faite à l’occasion d’une session spéciale organisée en marge de la Conférence des présidents des parlements nationaux et régionaux africains, placée sous le thème «Renforcer l’harmonisation des législations et accélérer la mise en œuvre de l’Agenda 2063 grâce aux lois types».

Dans son allocution, Fateh Boutbig a qualifié cette initiative de «nouvelle étape dans le

développement de la législation africaine», soulignant que ces lois types ont vocation à servir de référence aux États membres pour la modernisation de leurs cadres juridiques, dans le respect de leur souveraineté et des spécificités de leurs systèmes législatifs. Il a indiqué que ces textes sont le résultat d’un vaste processus de concertation ayant associé les institutions de l’Union africaine, les États membres, des parlementaires, des universités, des organisations de la société civile ainsi que des partenaires au développement. Selon lui, cette approche vise à garantir que les nouvelles dispositions répondent aux besoins du continent et aux attentes de ses populations. Le président du Parlement panafricain a

également insisté sur la portée stratégique de ces lois, estimant qu’elles constituent des instruments concrets pour promouvoir le développement durable, renforcer l’intégration régionale et accélérer la réalisation des objectifs de l’Agenda 2063.

Le nouveau paquet législatif comprend une loi type sur l’égalité et l’équité entre les sexes, une loi type relative à la migration de la main-d’œuvre et une troisième consacrée à la gestion durable des sols. Ces instruments visent à accompagner les États membres dans l’adaptation de leurs législations nationales aux priorités de l’Union africaine et à améliorer l’efficacité des politiques publiques de développement.

RÉGULATION DES DETTES FISCALES

La DGI lève les ambiguïtés

Les dettes rééchelonnées, les amendes fiscales, les hypothèques légales ou encore certaines taxes locales sont désormais encadrées par des règles clarifiées.

La Direction générale des impôts (DGI) vient de préciser les modalités d'application du dispositif de régularisation des dettes fiscales prévu par l'article 122 de la loi de finances pour 2026. Dans une nouvelle instruction datée du 30 juillet 2026, l'administration fiscale apporte des réponses à plusieurs situations particulières afin d'assurer une application uniforme de la mesure sur l'ensemble du territoire.

Cette instruction, référencée n° 2/2026, complète celle du 9 avril 2026 et clarifie le traitement de neuf cas soulevés par les services fiscaux, notamment les dettes rééchelonnées, les amendes fiscales autonomes, les procédures de recouvrement forcé, les hypothèques légales, les transferts de dossiers, les chèques rejetés ainsi que les dettes liées à la taxe foncière et à la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM).

UN DISPOSITIF LIMITÉ AUX CRÉANCES FISCALES

La DGI rappelle que seules les créances présentant un caractère strictement fiscal peuvent bénéficier des mesures prévues par l'article 122. Sont notamment concernées certaines taxes environnementales dont le recouvrement relève de l'administration fiscale, comme la taxe sur les activités polluantes et dangereuses pour l'environnement, ou encore la taxe complémentaire sur la pollution atmosphérique industrielle.

En revanche, les redevances, les taxes parafiscales et les amendes judiciaires restent exclues du champ d'application du dispositif.

L'instruction confirme que les amendes fiscales prononcées indépendamment d'un impôt principal sont considérées comme des dettes fiscales autonomes. À ce titre, elles ouvrent droit à une réduction de 30%, ainsi qu'à l'annulation des pénalités et frais



de recouvrement, sous réserve du règlement des 70% restants.

La DGI précise également que les sommes récupérées dans le cadre des procédures de recouvrement, y compris par avis à tiers détenteur (ATD), sont imputées sur la part de 70% restant à payer. En cas de versement supérieur au montant dû, le contribuable pourra demander le remboursement du trop-perçu.

LES DETTES RÉÉCHELONNÉES RESTENT ÉLIGIBLES

Contrairement aux premières interrogations, les dettes ayant déjà fait l'objet d'un échéancier ou d'un rééchelonnement ne sont pas exclues du dispositif. Même lorsque les échéances prévues n'ont pas été respectées, le receveur des impôts devra reconstituer le montant de la dette arrêté au 31 décembre 2025.

Les contribuables ayant obtenu un

échéancier en 2026 pourront également renoncer à ce plan afin d'intégrer le mécanisme de régularisation, à condition de régler 70% du principal avant le 31 décembre 2026. Les montants déjà versés durant l'année seront pris en compte dans le calcul.

HYPOTHÈQUES, TRANSFERTS ET CHÈQUES REJETÉS

Les dettes garanties par une hypothèque légale inscrite avant le 31 décembre 2025 peuvent également bénéficier de la mesure. La levée de l'hypothèque interviendra après le paiement des 70% exigés et la décision administrative portant remise du solde ainsi que l'annulation des pénalités et majorations.

Pour les contribuables souhaitant transférer leur dossier fiscal vers une autre circonscription, le règlement préalable des 70% du principal demeure obligatoire.

La DGI précise, par ailleurs, que les

dettes réglées avant 2026 par chèques rejetés sont considérées comme toujours impayées au 31 décembre 2025. Elles restent donc éligibles au dispositif de régularisation.

DES TRAITEMENTS SELON L'ANCIENNETÉ DES DETTES

L'administration fiscale distingue deux catégories de créances. Pour les dettes inscrites jusqu'en 2011, l'annulation est prévue automatiquement. Toutefois, les extraits de rôles délivrés aux contribuables devront temporairement porter la mention indiquant que ces créances sont «en cours d'annulation» dans le cadre de l'article 122 de la loi de finances pour 2026, en attendant la décision officielle.

Pour les dettes enregistrées entre 2012 et 2025, l'obtention d'un relevé mentionnant «aucun montant dû» reste conditionnée au paiement de 70% du principal, suivi de l'octroi de la remise de 30% et de l'annulation des pénalités et majorations.

LA TAXE FONCIÈRE ET LA TEOM INTÉGRÉES AU DISPOSITIF

La DGI confirme, enfin, l'éligibilité des dettes relatives à la taxe foncière (TF) et à la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM), dont le recouvrement a été transféré aux receveurs des impôts dans le cadre de la loi de finances pour 2022.

Pour les créances remontant jusqu'à 2011, les receveurs ne seront pas tenus d'établir des listes nominatives d'annulation. Ils devront simplement indiquer le montant global concerné ainsi que les références des rôles fiscaux correspondants.

Avec ces nouvelles précisions, la DGI entend mettre fin aux interprétations divergentes et garantir une application homogène du dispositif de régularisation des dettes fiscales auprès de l'ensemble des services concernés.

R. N.

BDL

Mustapha Ferfera nommé PDG

La Banque de développement local (BDL) a annoncé la nomination de Mustapha Ferfera au poste de président-directeur général, décidée par son Conseil d'administration réuni le 23 juillet 2026. Mohamed Mebarek devient directeur général adjoint après avoir assuré l'intérim à la direction générale. La banque indique que «cette nouvelle organisation s'inscrit dans une démarche de consolidation de la gouvernance et de renforcement du pilotage de la Banque, en vue d'assurer la mise en œuvre de ses orientations stratégiques et de soutenir sa dynamique de développement». La BDL a également rendu hommage au travail accompli par Mohamed Mebarek durant la période où il assurait les fonctions de directeur général par intérim.

CHANGEMENTS CLIMATIQUES

L'Algérie soumet sa nouvelle feuille de route à l'ONU

L'Algérie a officiellement déposé sa Contribution déterminée au niveau national (CDN) auprès du secrétariat de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC), confirmant ainsi son engagement dans la mise en œuvre de l'accord de Paris sur le climat.

Cette démarche traduit la volonté de l'Algérie d'intégrer davantage les enjeux environnementaux et climatiques dans sa stratégie nationale de développement, en conciliant croissance économique, progrès social et préservation des ressources naturelles.

L'annonce a été faite lors d'une rencontre nationale organisée par le ministère de l'Environnement et de la Qualité de la vie sous le thème «Contribution déterminée au niveau national : engagement et adaptation pour un environnement durable». La réunion, présidée par la ministre Kaouter Krikou, s'est tenue en présence de représentants du ministère des Affaires étrangères, de plusieurs départements ministériels, d'organismes nationaux et internationaux, de membres du corps diplomatique accrédités en Algérie ainsi que d'ex-



perts spécialisés dans les questions climatiques. Déposée en juin 2026, cette contribution constitue l'aboutissement d'un processus de concertation ayant mobilisé différents secteurs et institutions nationales à travers un comité multisectoriel. L'objectif était d'élaborer une feuille de route répondant aux défis du changement climatique tout en tenant compte des priorités de développement du pays.

Au cours de cette rencontre, les participants ont examiné les principaux axes de la CDN algérienne, son contexte d'élaboration ainsi que les engagements qu'elle prévoit pour

renforcer l'action nationale face aux effets du dérèglement climatique. Dans son intervention, la ministre a indiqué que cette contribution reflète une orientation stratégique visant à placer les considérations environnementales et climatiques au cœur des politiques publiques. Elle a également souligné que cette démarche conforte la place de l'Algérie comme acteur engagé dans les efforts internationaux de lutte contre le changement climatique.

La CDN représente, désormais, un cadre d'action pour les prochaines années, avec pour objectifs d'accélérer les mesures de rédu-

tion des émissions de gaz à effet de serre et d'améliorer la capacité d'adaptation des écosystèmes face aux impacts du changement climatique. Parmi les priorités identifiées figurent notamment la préservation des ressources hydriques, le développement de l'économie circulaire, la protection des espaces forestiers et la sauvegarde de la biodiversité. À travers cette approche, l'Algérie entend promouvoir un modèle de développement durable capable de répondre aux besoins actuels, tout en protégeant les ressources destinées aux générations futures. L'Algérie a ratifié, en 2016, l'accord de Paris sur le climat adopté fin 2015, à la 21e Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (COP21). Dans le cadre de cet accord, l'Algérie s'est engagée à réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 7% d'ici à 2030 grâce à ses propres moyens nationaux. Cet objectif peut atteindre une réduction de 22% si le pays bénéficie d'un soutien international en matière de financements et de transferts de technologies.

R. N.

TOUAT 2

Le nouveau pari gazier d’Eni

Intégré pour la première fois dans le calendrier de production d’Eni, le projet Touat 2 confirme le regain d’intérêt pour le potentiel gazier algérien. Entre infrastructures existantes, ressources encore disponibles et partenariat renforcé avec Sonatrach, l’extension ouvre une nouvelle perspective pour la production nationale.

Le groupe italien Eni a intégré la deuxième phase du projet gazier de Touat, situé dans le sud-ouest de l’Algérie, à son portefeuille de projets destinés à entrer en production entre 2027 et 2030. Il s’agit de la première fenêtre temporelle communiquée par le groupe pour le lancement de cette extension stratégique.

Le projet « Touat – Phase 2 » figure dans la présentation des résultats d’Eni pour le deuxième trimestre et le premier semestre 2026, publiée le 29 juillet. Son inscription confirme son passage d’un potentiel développement à un projet identifié dans la feuille de route industrielle du groupe.

Toutefois, Eni n’a pas encore annoncé de date précise de démarrage, ni le montant des investissements, le nombre de puits prévus ou les volumes supplémentaires attendus. Le projet ne dispose pas encore d’une décision finale d’investissement (« FID »), étape indispensable avant le lancement effectif des travaux.

Touat 2 s’appuie sur un actif déjà en production depuis 2019 dans le bassin de Timimoun. Le champ dispose actuellement d’une capacité d’environ 435 millions de pieds cubes standards de gaz par jour, soit près de 12,3 millions de mètres cubes. Ses infrastructures existantes de traitement, de séparation des condensats et de production



de GPL constituent un avantage pour réduire les coûts et accélérer le développement.

Après un arrêt de production en 2022 lié à des difficultés techniques, les installations ont été réhabilitées et le champ a retrouvé sa capacité opérationnelle. L’acquisition de Neptune Energy par Eni en 2024, puis la restructuration du partenariat avec l’entrée de PTTEP et le retrait d’Engie, ont renforcé la stabilité de l’action-

nariat.

La structure actuelle du projet repose sur une participation économique de 35 % pour Sonatrach, 42,9 % pour Eni et 22,1 % pour PTTEP. Cette nouvelle configuration ouvre la voie à une nouvelle phase de développement, sous réserve de la validation des études techniques et économiques.

Selon PTTEP, Touat dispose encore de ressources importantes, estimées à environ

1,92 trillion de pieds cubes de gaz naturel et 5,4 millions de barils équivalent pétrole de condensats au 1er janvier 2024. Les volumes réellement récupérables dépendront toutefois des résultats des études et du programme de développement.

Le projet s’inscrit dans l’expansion de la coopération énergétique entre l’Algérie et Eni. Le groupe italien, présent en Algérie depuis 1981, a produit environ 137 000 barils équivalent pétrole par jour dans le pays en 2024, faisant de lui l’un des principaux partenaires énergétiques internationaux de Sonatrach.

En juillet 2025, Sonatrach et Eni ont renforcé leur partenariat avec un accord visant notamment à accroître la production gazière algérienne et à développer de nouveaux projets dans les hydrocarbures, les énergies renouvelables et la transition énergétique.

Le développement de Touat 2 pourrait contribuer à renforcer l’approvisionnement gazier national, soutenir les exportations et améliorer l’utilisation des infrastructures existantes du sud-ouest algérien.

La décision finale d’investissement restera l’étape déterminante pour connaître la date du premier gaz, le niveau des investissements et l’impact réel de cette extension sur la production algérienne.

HYDROCARBURES

L’Algérie forme les experts libyens

L’Algérie poursuit son engagement en faveur du renforcement des capacités techniques dans le secteur des hydrocarbures en Afrique du Nord. Le pays a accueilli la phase finale d’un programme de formation spécialisé en ingénierie des réservoirs, destiné à des ingénieurs de la Compagnie nationale libyenne de pétrole (NOC), dans le cadre d’un partenariat technique avec SLB (Schlumberger).

Au total, 18 ingénieurs issus de différentes filiales de la NOC ont bénéficié de cette formation d’une durée d’un an, conçue pour développer leurs compétences dans l’étude, l’évaluation et l’optimisation des réservoirs pétroliers.

Supervisé par le Centre de développement technique et administratif relevant de la Direction générale du développement des ressources humaines de la NOC, le programme a été élaboré selon une approche de formation pratique en situation de travail. Il s’est articulé autour de cinq étapes progressives, allant des fondamentaux aux techniques avancées, avec des sessions organisées en Libye et en Algérie.

L’objectif principal était de permettre aux ingénieurs participants de maîtriser les différentes étapes d’une étude intégrée de réservoir, notamment l’analyse des caractéristiques géologiques et techniques, l’évaluation des réserves récupé-

rables ainsi que la conception de solutions destinées à améliorer la performance des gisements et à accroître l’efficacité de la production. La cérémonie de clôture de la dernière phase du programme s’est tenue en Algérie en présence de responsables du Centre de développement technique et administratif de la NOC ainsi que de cadres chargés de la formation dans le secteur pétrolier libyen.

À cette occasion, les ingénieurs formés ont présenté leurs projets de fin de parcours, portant sur des plans de développement de gisements pétroliers intégrant des dimensions techniques, économiques et opérationnelles. Ces tra-

vaux ont illustré les acquis obtenus au cours de cette formation spécialisée. Cette initiative s’inscrit dans la stratégie de la NOC visant à développer les compétences nationales libyennes et à préparer une nouvelle génération d’ingénieurs capables d’accompagner les évolutions technologiques de l’industrie pétrolière et gazière.

Au-delà de l’aspect formation, ce programme traduit également la volonté de renforcer la coopération technique régionale. La contribution de l’Algérie confirme son positionnement comme un acteur majeur du partage d’expertise et du transfert de savoir-faire dans le domaine des hydrocarbures.

INCIDENT AU PUITS TG16 DE TIGUENTOURINE

Sonatrach assure et rassure

Sonatrach a annoncé, lundi, la maîtrise de l’incident survenu au puits TG16 du champ gazier de Tiguentourine, relevant de la division de production d’In Amenas, dans la wilaya d’Illizi. Aucun blessé n’a été enregistré, a précisé le groupe public dans un communiqué.

Selon la même source, l’incident s’est déclaré le 2 août 2026 vers 15h00, lors d’une opération de maintenance sur le puits TG16, à la suite d’une fuite de gaz sans incendie dans un premier temps.

Dès la détection de la fuite, un périmètre de sécurité a été instauré

et le plan d’assistance mutuelle a été déclenché par le Centre de commandement tactique d’In Amenas. Les moyens humains et matériels de Sonatrach ont été mobilisés afin de contenir la situation.

Le groupe a indiqué qu’une inflammation du gaz s’est produite

vers 18h20, avant de confirmer la mobilisation d’équipes spécialisées, notamment des experts en contrôle des puits, pour intervenir sur le site.

Sonatrach a assuré que toutes les mesures nécessaires avaient été prises pour sécuriser la zone et maîtriser l’incident.

« INVESTMENT DZ » VOIT LE JOUR

L’AAPI lance sa revue semestrielle

L’Agence algérienne de promotion des investissements (AAPI) a lancé le premier numéro de son magazine semestriel numérique bilingue « Investment.DZ », consacré à l’actualité, aux réformes et aux opportunités d’investissement

en Algérie.

Cette publication de plus de 80 pages présente les avancées liées à l’amélioration du climat des affaires, notamment la modernisation du cadre juridique, la digitalisation des services et la simplifica-

tion des procédures. Elle consacre également un dossier à la sous-traitance industrielle, aux secteurs stratégiques et aux expériences réussies d’investissements nationaux et étrangers.

La première édition met à l’hon-

neur la wilaya de Mostaganem et son potentiel économique. À travers ce magazine, l’AAPI entend renforcer la promotion de la destination Algérie et améliorer l’information destinée aux investisseurs et partenaires économiques.

PÉTROLE

Les prix en recul

Les prix du pétrole ont fortement chuté, hier, perdant environ 6 % de leur valeur et prolongeant ainsi la baisse amorcée la semaine précédente. Cette évolution s’explique par l’optimisme des marchés quant à une possible détente des tensions géopolitiques. Ce repli intervient après que le président américain Donald Trump a renoncé à lancer une nouvelle attaque contre l’Iran, préférant privilégier la conclusion rapide d’un accord destiné à limiter les ambitions nucléaires de Téhéran et à permettre la réouverture du détroit d’Ormuz. Bien que les prix du pétrole aient terminé la séance de vendredi en hausse de plus de 1 %, récupérant une partie des pertes enregistrées la veille, ils ont repris leur baisse dès l’ouverture des marchés cette semaine. À 6 h 42 GMT, le prix du baril de Brent avait reculé de 5,19 %, à 83,37 dollars, tandis que le baril de West Texas Intermediate (WTI) s’échangeait à 79,60 dollars, en baisse de 5,99 %, selon les données de la plateforme spécialisée dans les marchés de l’énergie.

EL-MEGHAIER

Le secteur éducatif se renforce

De nouvelles structures pédagogiques susceptibles d'améliorer les conditions de scolarisation seront réceptionnées dans la wilaya d'El-Meghaier en prévision de la prochaine rentrée scolaire 2026/2027, selon les services de la wilaya. Ces projets consistent en deux écoles primaires, implantées au niveau de la cité 130 logements de la commune de Tendla et le village de N'ssigha, commune d'El-Meghaier, actuellement en phase d'équipement, en sus d'un groupe scolaire à la cité Moudjahid, commune de Sidi-Amrane. Les mêmes services de la wilaya font état de la poursuite des chantiers de deux collèges, retenus pour le village agricole de la commune de Setil et à la cité Afak (Horizons), commune de Sidi-Amrane, ainsi qu'un établissement similaire, dans la commune du chef-lieu de la wilaya, et un demi-pensionnat d'une capacité de 200 repas/jour au niveau du collège Moudjahid EL-Ayaz Boubekeur, dans la localité de N'ssigha. Le palier scolaire secondaire sera, de son côté, renforcé par la réception, en prévision de la prochaine saison scolaire, de deux lycées, dont les travaux tirent à leur fin, offrant une capacité d'accueil de 1.000 places pédagogiques à la satisfaction des scolarisés d'El-Meghaier, en plus d'un autre établissement similaire, à un taux de 90% d'avancement, dans la localité de Tigdidine, commune de Djamaâ. Le wali d'El-Meghaier, Lâaradj Nehila, s'est enquis, lors de sa visite d'inspection, des divers projets de réalisation et d'équipement des structures pédagogiques, notamment celles implantées au niveau des nouvelles cités, où il a insisté sur le respect des normes et délais de réalisation des projets pour accueillir les scolarisés dans de bonnes conditions.

SAÏDA

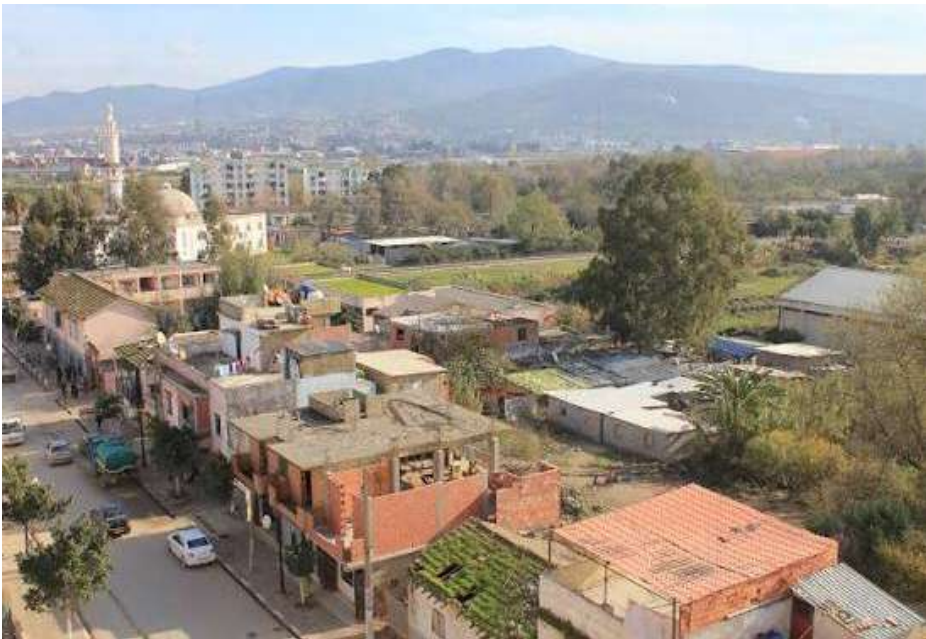
Sensibilisation sur la consommation d'énergie



Les activités de la campagne nationale de sensibilisation à la maîtrise de la consommation d'énergie, organisée sous le slogan «Rationaliser notre consommation d'énergie, une garantie pour notre avenir», se poursuivent dans la wilaya de Saïda, à travers une caravane sillonnant les places publiques, afin de sensibiliser les citoyens à l'importance d'une utilisation rationnelle de l'électricité et du gaz et de promouvoir une culture d'économie d'énergie, a-t-on appris auprès de la direction de la Jeunesse et des Sports. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du programme national arrêté par le ministère de la Jeunesse, en coordination avec la direction de Distribution de l'électricité et du gaz de Sonelgaz. La caravane de sensibilisation, dont le coup d'envoi a été donné, jeudi dernier, par le directeur de la Jeunesse et des Sports de la wilaya de Saïda, Mustapha Benabbou, réunit des cadres du secteur de la jeunesse, des psychologues, des membres des cellules d'écoute, ainsi que des représentants de Sonelgaz. Le programme de cette caravane, qui cible l'ensemble des catégories de la société, notamment les jeunes, comprend une série d'activités de proximité, dont des explications pratiques sur les moyens de rationaliser la consommation d'énergie, la distribution de dépliants de sensibilisation, ainsi que des conseils destinés à réduire le gaspillage dans l'utilisation de l'énergie.

De nombreuses opérations de développement liées à la plupart des secteurs d'activités sont en cours à un rythme soutenu dans les villages et groupements d'habitation de la commune de Hamadi Krouma, dans la wilaya de Skikda.

La dynamique de développement imprimée à cette collectivité située porte sur l'amélioration de l'alimentation en eau potable (AEP) des différentes mechtas souffrant d'un déficit en la matière, a déclaré à l'APS le président de l'Assemblée populaire communale (APC), Tarek Redjem. C'est ainsi qu'un réservoir d'eau d'une capacité de 500 m3 a été mis en service, parallèlement à la réception d'un nouveau réseau de distribution de cette ressource vitale. Ce projet a permis de fournir l'eau potable aux habitants de trois mechtas, en attendant l'alimentation d'un village de 200 personnes, situé dans la zone d'El Kassia qui pourra bénéficier du précieux liquide, dès cet été, avec la mise en service d'un second réservoir de 500 m3. M. Redjem a affirmé que les services de la commune s'emploient à l'heure actuelle à fournir l'eau potable aux habitants de ce village au moyen de citernes en attendant la réception du projet mentionné. Le président de l'APC a également fait savoir que la commune de Hamadi Krouma a procédé à la rénovation et la réhabilitation des réseaux d'assainissement de plusieurs quartiers de la commune, en particulier les grandes cités telles que Hamrouch-Hamoudi, Hamadi Krouma-centre et Hadhbat-Messouna. Il a, en outre, indiqué que la commune accorde une



importance particulière au secteur de la jeunesse et des sports qui a bénéficié de plusieurs opérations, parmi lesquelles la rénovation de 6 terrains de proximité, leur équipement et leur revêtement en gazon synthétique, en plus du lancement de deux opérations portant sur la construction de nouveaux terrains de ce type dans les cités Hamrouche-Hamoudi et Alloua. S'agissant de la cité Hamrouche-Hamoudi, la plus importante de la ville de Hamadi Krouma, des opérations liées au secteur de la jeunesse et des sports sont en cours de concrétisation pour être réceptionnées avant fin 2026, à l'image des projets de réhabilitation du stade communal et de construction d'une salle omnisports. M. Redjem a, d'autre part, fait savoir que le secteur des travaux publics a eu une large part de l'effort de développement avec la réhabilita-

tion et l'entretien d'environ 60 kilomètres de routes dans différents quartiers, agglomérations et mechtas, contribuant ainsi à améliorer la circulation automobile et à désenclaver de nombreuses zones. Le secteur de l'éducation a également bénéficié d'une attention particulière qui s'est traduite, au cours des deux dernières années, par la réalisation de quatre cantines scolaires, de quatre classes d'extension et de plusieurs aires de jeux, en plus de nombreuses actions de réhabilitation d'établissements scolaires. La commune a lancé, dans le même ordre d'idées, une vaste opération de renouvellement des équipements des écoles primaires. Une opération devant être généralisée, selon le président de l'APC, à toutes les écoles primaires dès la prochaine rentrée scolaire.

R. R/APS

COMPLEXE NAUTIQUE DE SIDI M'CID À CONSTANTINE

Réouverture partielle

Le complexe nautique de Sidi Mcid, lun des lieux de détente et de loisirs parmi les mieux appréciés à Constantine, vient d'être rouvert partiellement, au grand bonheur des enfants. La réouverture qui concerne le petit bassin dédié aux enfants et aux débutants d'une profondeur de 1,15 m et une longueur de 21 m, intervient suite au parachèvement des travaux de réhabilitation de la conduite principale d'acheminement des eaux, depuis un ancien forage situé à proximité du site urbain de Sidi Mcid, a déclaré dimanche à l'APS le directeur des établissements de jeunes (ODEJ), Sadek Maâzouz. La réouverture de cette structure de sports et de loisirs s'inscrit dans le cadre du programme d'animation tracé par



l'ODEJ permettant aux enfants accompagnés de leurs parents de passer des moments de détente et de divertissement,

en cette période estivale, a précisé la même source. Il a ajouté dans ce contexte que la remise en service de la piscine pour adultes est tributaire de la finalisation du projet de réalisation d'un autre forage, destiné à alimenter ce grand bassin. Planté au cœur d'un décor somptueux, creusé en aval de la corniche surplombant les célèbres gorges du Rhumel, le complexe nautique de Sidi Mcid dispose également d'une auberge d'une capacité d'accueil de 50 lits, des aires de jeux, des espaces verts et de détente, qui sont mis à la disposition des familles. Des maîtres-nageurs assurent la surveillance et la sécurité des enfants lors des séances de baignade, de même que la qualité de l'eau, a-t-on indiqué.

NAÂMA

Plusieurs tronçons routiers renforcés

Les travaux de renforcement de plusieurs tronçons de routes nationales, couvrant une distance totale de 56 kilomètres, ont été achevés, récemment dans la wilaya de Naâma, a-t-on appris, dimanche, auprès de la direction des Travaux publics (DTP). L'opération a concerné un tronçon de la Route nationale 6 (RN6), reliant les communes de Moghrar et Djeniène Bourezg, sur une longueur de 25 km, un tronçon de la RN 22, entre les communes de

Mekmen Benamar et Kasdir, sur une distance de 31 km, a précisé Bouazza Hamza, chef du service du développement des infrastructures à la DTP. Cette opération revêt une grande importance pour les usagers des RN6 et 22, qui figurent parmi les axes connaissant un trafic routier soutenu. Ces routes desservent également de nombreuses exploitations agricoles et périmètres agricoles situés de part et d'autre de leur tracé, a fait observer la même source. A cette occasion, de nombreux usagers, notamment les conducteurs de poids lourds, ont salué la réalisation de ces travaux de renforcement du réseau routier national dans la wilaya. Ils ont souligné que ces aménagements

contribuent à améliorer la fluidité de la circulation, grâce à l'éradication des «points noirs» qui entravaient auparavant le trafic routier.



ESCROQUERIE

La DGSN lance un appel aux victimes

Le service central de lutte contre le crime organisé de la direction de la police judiciaire, relevant de la direction générale de la sûreté nationale (DGSN), a annoncé l'arrestation d'un individu répondant aux initiales A.M.I. Il est accusé d'usurpation et d'escroquerie. Le suspect utilisait les numéros de téléphone suivant : 0774 27 93 20, 0558 63 43 90 et 0660 84 30 47. Il est également détenteur du compte courant suivant : 19597482 clé 42. Un appel est donc lancé, par la DGSN, aux victimes du mis en cause afin de se présenter au siège du service central de lutte contre le crime organisé de la direction de la police judiciaire, situé à Saoula, à Alger, ou n'importe quel commissariat de police sur le territoire national dans le but de déposer plainte ou apporter son témoignage.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

Huit morts et 296 blessés en 24 heures

Huit personnes ont trouvé la mort et 296 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus à travers plusieurs wilayas du pays au cours des dernières 24 heures, indique un bilan publié hier, par la Direction générale de la Protection civile. Selon la même source, les unités de la Protection civile ont effectué, entre le 2 et le 3 août, 244 interventions à la suite d'accidents de la route enregistrés dans différentes régions du pays. Ces accidents ont causé le décès de huit personnes et des blessures de gravité variable à 296 autres. Par ailleurs, le dispositif de surveillance des plages et des zones de baignade est intervenu à 896 reprises, permettant de sauver 611 personnes d'une noyade certaine. Les secours ont également prodigué les premiers soins à 229 personnes sur place, tandis que 55 autres ont été évacuées vers les établissements de santé de proximité. Une personne est décédée par noyade dans la wilaya de Boumerdès. Dans le même contexte, le dispositif de lutte contre les feux de forêt et les incendies de récoltes agricoles est intervenu pour maîtriser 69 incendies ayant touché le couvert végétal dans plusieurs wilayas du pays, conclut le communiqué de la Protection civile.

CHARTRE AFRICAINE DE LA JEUNESSE

L'Algérie a ratifié le document

La ratification de la Charte africaine de la jeunesse «témoigne de l'intérêt majeur accordé par les hautes autorités du pays à la jeunesse, en tant que pilier essentiel pour l'édification de l'Algérie».

L'Algérie a déposé l'instrument de ratification de la Charte africaine de la jeunesse auprès de la Commission de l'Union africaine (UA), a indiqué dimanche un communiqué du ministère de la Jeunesse. La ratification de la Charte africaine de la jeunesse «témoigne de l'intérêt majeur accordé par les hautes autorités du pays à la jeunesse, en tant que pilier essentiel pour l'édification de l'Algérie victorieuse et axe principal dans les différentes politiques publiques et réformes nationales», précise le communiqué. Elle traduit également «le souci de l'Algérie de poursuivre son rôle pionnier au sein du continent africain, convaincue que la jeunesse constitue la véritable richesse de l'Afrique et que l'investissement dans ses capacités est une condition fondamentale pour réaliser le développement, la paix et la prospérité», ajoute la même source. La Commission de l'UA s'est félicitée de cette démarche, poursuit le communiqué, estimant qu'elle «confirme l'engagement de



l'Algérie en faveur de l'autonomisation des jeunes africains, en accord avec les aspirations de l'Agenda 2063 de l'UA». Adoptée par l'Union africaine, la Charte africaine de la jeunesse constitue le premier cadre juridique continental global consacré aux droits et

devoirs des jeunes, engageant les Etats membres à mettre en place des politiques et des programmes garantissant l'autonomisation des jeunes et leur participation dans divers domaines de développement. La Charte africaine de la jeunesse a été adoptée lors de la 7e

Session ordinaire de la Conférence des Chefs d'État et de Gouvernement de l'Union africaine, tenue à Banjul (Gambie) le 2 juillet 2006, et ratifiée par plusieurs États membres. Elle s'inspire de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme, de la Convention internationale des Droits civils et politiques, de la Charte africaine des Droits de l'Homme et des Peuples, ainsi que de la Convention des Droits de l'Enfant. La Charte vise notamment à protéger les jeunes contre la discrimination fondée sur la race, le sexe, la religion, l'origine sociale ou d'autres statuts, à garantir les libertés fondamentales, notamment la liberté de circulation, d'expression, d'association, de religion et de participation à la vie publique, promouvoir l'autonomisation des jeunes et leur participation active dans les processus de décision et le développement socio-économique ou encore encourager l'inclusion des jeunes marginalisés, y compris ceux issus de groupes ethniques, religieux ou linguistiques minoritaires, ainsi que les jeunes handicapés.

CONCOURS «RIHLAT ENNOUR» DESTINÉ AUX ENFANTS

600 participants à la première phase

Le Centre culturel de Djamaâ El-Djazaïr a abrité la première phase du concours scientifique et éducatif «Rihlat Ennour» (Voyage de la lumière), destiné aux enfants et organisé à l'occasion de la célébration du Mawlid Ennabaoui, avec la participation de plus de 600 enfants (filles et garçons), a indiqué hier, un communiqué de Djamaâ El-Djazaïr. «Le Centre culturel de Djamaâ El-Djazaïr a organisé, dimanche, l'épreuve écrite du concours sur la Sira du Prophète (QSSSL) « Rihlat Ennour», avec la

participation de plus de 600 enfants (filles et garçons) âgés de 9 à 16 ans, issus de 63 wilayas», précise la même source. Cette épreuve constitue «la première phase éliminatoire de ce concours, qui sera suivie de trois autres étapes, au terme desquelles les candidats ayant obtenu les meilleures notes seront qualifiés pour la finale, laquelle verra le sacre de trois lauréats des prix de cette compétition scientifique et éducative», ajoute la même source. A l'occasion du lancement de la compétition, le prési-

dent du Conseil scientifique de Djamaâ El-Djazaïr, Moussa Ismaïl, a souligné que ce concours vise à «enseigner la Sira du Prophète (QSSSL) aux enfants, à travers ses nobles vertus et sa tolérance, tout en leur inculquant les vraies valeurs religieuses et morales». «Des récompenses financières ont été prévues pour encourager les jeunes à participer à ce concours et à évaluer leurs connaissances sur la vie du Prophète Mohammed (QSSSL), afin de les inciter à suivre son exemple et d'incarner en eux

les valeurs éducatives qui doivent caractériser l'enfant musulman et le jeune de demain», selon le communiqué. Les résultats et les informations relatives au concours seront publiés sur les pages de Djamaâ El-Djazaïr sur les réseaux sociaux, afin de permettre aux enfants et à leurs parents de suivre les résultats et différentes étapes de la compétition, ajoute le communiqué, précisant que la cérémonie de distinction des lauréats se tiendra à l'occasion de la célébration du Mawlid Ennabaoui echarif.

AFFILIATION DES MEMBRES DE LA DIASPORA AU SYSTÈME DE RETRAITE

Journée de sensibilisation au port d'Alger

La Caisse nationale des retraites (CNR) a organisé, dimanche au port d'Alger, une Journée de sensibilisation sur l'affiliation volontaire au système de retraite, au profit des membres de la communauté nationale à l'étranger. Dans une déclaration à cette occasion, le Directeur général de la CNR, M. Hafid Adrar, a indiqué que cette initiative s'inscrit dans le cadre de la campagne nationale de sensibilisation sur l'affiliation volontaire au système de sécurité sociale, organisée jusqu'au 20 août au profit des membres de la diaspora en vacances en Algérie. L'organisation de cette action de sensibilisation intervient en application des orientations des autorités publiques visant à rapprocher les services des membres de la diaspora et à les informer des différents droits et avantages offerts par le régime de retraite, leur permettant ainsi de bénéficier d'une pension



de retraite, conformément à la législation en vigueur, ainsi que de la couverture sociale au titre de l'assurance maladie et maternité et de la carte Chifa, a-t-il précisé. Elle reflète aussi "l'intérêt accordé par les hautes autorités du pays à la mise en place d'une protection sociale digne des Algériens établis à l'étranger, traduisant ainsi clairement l'attention que porte l'Etat

algérien à ses ressortissants où qu'ils se trouvent", a-t-il ajouté. Dans le même sillage, le Directeur général de la CNR a fait savoir que "plus de 1.200 affiliés inscrits sur la plateforme numérique dédiée à cet effet «teledeclaration.cnas.dz» ont d'ores et déjà entamé le paiement de leurs cotisations", précisant que les cotisations au titre de l'affiliation volontaire sont versées chaque trimestre : en janvier, en avril, en juillet et en octobre. Plusieurs membres de la communauté nationale, arrivés en Algérie à bord du navire «Tariq Ibn Ziyad», qui a accosté au port d'Alger, ont salué cette initiative. Ils ont ainsi pu prendre connaissance des modalités de paiement des cotisations par carte bancaire internationale et des principaux services numériques proposés par la CNR, leur permettant d'effectuer leurs démarches à distance, en toute simplicité et en toute sécurité.

PARKING DE LA PROMENADE DES SABLETTES

Mise en service de bornes automatiques

Des bornes automatiques de paiement ont été mises en service au niveau du parking de la Promenade des Sablettes (Alger), en vue de faciliter l'accès et la sortie des véhicules, a indiqué dimanche l'Office des parcs des sports et loisirs de la wilaya d'Alger (OPLA) dans un communiqué. Dans le cadre de l'amélioration des services publics et de la mise en place de mécanismes numériques rapides et plus performants, l'Office des parcs des sports et loisirs de la wilaya d'Alger a lancé un dispositif de bornes automatiques de paiement au niveau du parking de la Promenade des Sablettes, précise le communiqué. Ce nouveau dispositif de bornes automatiques permettra de faciliter l'accès et la sortie des véhicules sans intervention humaine, souligne la même source.

GUERRE AU MOYEN-ORIENT

Téhéran dément toute négociation directe avec les États-Unis

Donald Trump a annoncé une reprise du dialogue avec l'Iran lundi, démentie un peu plus tard par Téhéran qui a assuré qu'il n'y avait pas de négociations en cours dans cette guerre s'enlisant depuis maintenant cinq mois.

Le président américain avait menacé il y a quelques jours de «frapper fort» la République islamique, avant de faire une nouvelle fois volte-face et d'annoncer suspendre ses plans de bombardements massifs. «Bien sûr qu'ils ne veulent pas être attaqués. Ils connaissaient l'ampleur de cette attaque car ils la voyaient prendre forme», a-t-il déclaré dimanche soir dans son avion présidentiel. «Ce que l'on fait maintenant, c'est parler avec eux sous la forme d'une négociation», a ajouté M. Trump, précisant que ces discussions devaient commencer lundi après-midi (hier, Ndlr), sans autre détail. Ce scénario s'est répété à plusieurs reprises ces dernières semaines, alors que le dirigeant cherche une issue à ce conflit impopulaire aux États-Unis, qui a fait flamber les cours du pétrole et ébranlé l'économie mondiale.

RECUL DU PÉTROLE

La réponse de l'Iran est arrivée lors du point presse hebdomadaire de la diplomatie iranienne : «nous ne négocions pas avec les États-Unis en ce moment. Nous négocions avec Oman pour sécuriser un passage dans le détroit d'Ormuz », a affirmé Esmail Baghaï. La veille déjà, le porte-parole avait parlé d'un accord proche avec Oman pour rouvrir cette voie cruciale pour le commerce mondial d'hydrocarbures, de nouveau verrouillée depuis que le protocole d'accord américano-iranien a volé en éclat début juillet. L'Iran, qui ne veut pas d'un retour à la situation d'avant-guerre, n'auto-



rise pour l'heure qu'un seul itinéraire le long de ses côtes. Le sultanat omanais, qui avait déclenché la colère de Téhéran en juin en ouvrant une route alternative dans le détroit, n'a pas fait de déclaration pour l'instant. «Nous sommes sur le point de parvenir à un accord sur une route acceptable pour les deux parties - ni la route nord, ni la route sud -, dans le respect des droits souverains de chaque pays et la garantie de nos intérêts nationaux et de notre sécurité», avait assuré dimanche Esmail Baghaï. Ces apparentes avancées ont été suivies d'une chute des prix du pétrole hier matin, le baril de Brent, référé-

rence du marché mondial, reculant de plus de 5 % pour s'échanger autour de 82 dollars. Il avait brièvement dépassé les 100 dollars fin juillet. En attendant, la situation dans le détroit d'Ormuz reste tendue : une explosion près d'un pétrolier y a été rapportée dans la nuit de dimanche à lundi par l'agence de sécurité maritime britannique UKMTO.

«NOUVEAU MENSONGE»

Donald Trump avait conditionné la suspension annoncée des frappes américaines à la conclusion rapide d'un accord avec Téhéran, en particulier sur le détroit, et

avait évoqué des progrès diplomatiques. Les hostilités, déclenchées fin février par une offensive américano-israélienne sur Téhéran, ont globalement cessé en avril avant de reprendre début juillet. Selon des médias américains, Washington envisageait de nouveaux bombardements massifs au cours du week-end : CBS News avait notamment mentionné la possibilité de frappes contre des raffineries de pétrole et des centrales électriques, menées par les États-Unis, mais aussi Israël, ce qui aurait été une première depuis deux mois. Donald Trump a dit avoir renoncé à cette nouvelle attaque à la demande de pays de la région, qui selon lui « pensent qu'on a un accord »: «il y a un accord sur Ormuz, et il y aura ensuite un accord sur le nucléaire, on pourrait même dire sur la dénucléarisation de l'Iran». Il a affirmé que la requête provenait de l'Arabie saoudite, des Émirats arabes unis, du Qatar et de l'Iran lui-même - ce que Téhéran également démentit, évoquant un « nouveau mensonge » du président américain. D'après l'agence de presse officielle saoudienne, le prince héritier Mohamed ben Salmane, un allié clef de Washington dans la région, a appelé Donald Trump à « privilégier le dialogue afin de réduire les tensions ». La guerre s'est étendue récemment, avec un nouveau front en mer Rouge, où les rebelles yéménites houthis, soutenus par l'Iran, ont annoncé imposer un blocus aux ports saoudiens et ont depuis revendiqué des attaques contre des pétroliers et des installations pétrolières du royaume.

R. I/Agences

NIGERIA

52 personnes kidnappées par des hommes armés

Des hommes armés ont fait irruption à moto, pendant la nuit de samedi à dimanche, dans le village de Kasuwar Daji, dans la zone de gouvernement local de Kaura Namoda, où ils ont d'abord attaqué une base militaire située à la périphérie de la localité. Au moins 52 personnes, parmi lesquelles des enfants, ont été enlevées par des hommes armés ce week-end lors de l'attaque d'un village de l'Etat de Zamfara, dans le nord-ouest du Nigeria, ont annoncé des sources locales à l'Agence France-Presse (AFP), lundi 3 août. Les enlèvements sont devenus une source majeure de revenus pour les groupes armés au Nigeria,

qu'il s'agisse de djihadistes, dans le Nord-Est, ou de gangs criminels surnommés localement « bandits », qui contrôlent une grande partie du Nord-Ouest. Des hommes armés à moto ont fait irruption au cours de la nuit de samedi à dimanche dans le village de Kasuwar Daji, dans la zone de gouvernement local de Kaura Namoda, attaquant d'abord une base militaire située à la périphérie de la localité, ont raconté des habitants à l'AFP. Les assaillants se sont emparés de fusils et ont incendié un véhicule de patrouille militaire, avant de prendre le village pour cible et d'y enlever des dizaines de personnes. «Au

départ, ils ont enlevé plus de 100 personnes », puis en ont relâché, pour en retenir finalement 52, a expliqué Shehu Abullahi, dont la fille de 12 ans figure parmi les personnes kidnappées. « Les hommes armés sont allés de maison en maison, enlevant de nombreuses personnes », a déclaré un autre habitant, Ahmad Usman. « Ils ont enlevé les épouses de deux de mes fils et ont également emmené deux adolescentes de ma famille », a-t-il assuré.

DES VIOLENCES DANS L'ETAT DE SOKOTO

Un porte-parole de l'armée, Olaniyi Osoba, a affirmé que les

troupes avaient repoussé « avec succès » l'attaque contre la base militaire. Les assaillants y ont cependant tué un soldat et un policier et ont « enlevé un nombre indéterminé d'habitants » du village, a-t-il ajouté. Dans un communiqué, il a attribué l'attaque à des « terroristes », un terme employé par les autorités nigérianes pour désigner différents groupes armés. Contacté par l'AFP, le porte-parole de la police de l'Etat de Zamfara n'a pas répondu à nos sollicitations dans l'immédiat. L'attaque contre Kasuwar Daji est survenue après un autre épisode de violences, contre un village de l'Etat de

Sokoto, voisin. Un habitant de cet Etat a rapporté à l'AFP qu'au moins 11 personnes avaient été tuées par des hommes armés à Sabon Birni, une localité située près de la frontière entre le Nigeria et le Niger. Selon les médias nigériens, l'attaque a eu lieu entre samedi soir et dimanche après-midi. Des gangs de « bandits » opèrent dans de vastes zones rurales du nord-ouest et du centre du Nigeria, où la présence de l'Etat est faible. Ils sont connus pour prélever des « taxes » aux agriculteurs, voler du bétail, piller des villages et être impliqués dans des activités minières illégales.

CYBERATTAQUE EN ANGLETERRE

Fuite d'informations concernant plus de 100 000 policiers

À la suite de l'attaque cybernétique contre certaines institutions gouvernementales au Royaume-Uni, les noms, coordonnées et lieux de service de plus de 100 000 policiers ont été divulgués sur des forums du « dark web ». Selon des rapports de la presse britannique, des cyber-attaquants ont obtenu

des données appartenant au ministère de la Défense, au ministère de l'Intérieur, à la National Crime Agency (NCA) britannique et aux Crown Prosecution Services (CPS) britanniques, et ont divulgué des informations concernant plus de 100 000 policiers. Des hackers ont également infiltré la

National Police Law Database (PNLD), utilisée par la police en Angleterre et au Pays de Galles pour fournir un soutien juridique, et ont transféré les lieux de service de la police sur les forums du « dark web ». Les autorités britanniques estiment que le groupe de cybercriminalité « Exfil-Squad » est responsable de

l'attaque. Une cyberattaque a été menée contre le ministère de l'Éducation en Angleterre le 29 juillet, et il a été indiqué qu'environ 607 000 données, telles que des numéros de téléphone et des adresses e-mail d'individus et d'organisations, ont été divulguées à la suite de l'attaque.

ATTAQUE SIONISTE SUR GHAZA

19 Palestiniens tués

Au cours des dernières 24 heures, 19 Palestiniens ont été tués lors des attaques menées par l'armée israélienne sur la bande de Gaza malgré l'accord de cessez-le-feu annoncé. Dans une déclaration écrite du ministère de la Santé à Gaza, les dernières données sur la perte de vies humaines lors des attaques israéliennes en cours depuis octobre 2023 ont été partagées. Malgré le nouvel accord de cessez-le-feu à Gaza, 19 Palestiniens ont été tués et 35 Palestiniens blessés lors d'attaques sionistes au cours des dernières 24 heures. Il a été indiqué que depuis le 10 octobre, date à laquelle le cessez-le-feu est entré en vigueur à Gaza, 1 250 personnes ont perdu la vie, 4 110 ont été blessées lors d'attaques sionistes, et que les corps sans vie de 804 personnes ont été retirés des décombres.

POUSSÉ VERS LA PORTE DE SORTIE

Infantino fragilisé comme jamais

Après des années de domination sans véritable opposition, Gianni Infantino fait face à une fronde grandissante. Ses adversaires, renforcés par l'échec de sa dernière réforme, commencent à envisager l'après-Infantino.

Il y a encore quelques semaines, Gianni Infantino semblait intouchable. Porté par le succès retentissant de la Coupe du monde 2026 organisée en Amérique du Nord, le président de la FIFA apparaissait au sommet de son influence. Mais en quelques jours, le dirigeant italo-suisse a vu son autorité vaciller après l'échec de son projet de réforme visant à ouvrir davantage les grandes compétitions aux investisseurs privés.

L'image d'un président tout-puissant, affichée lors de la finale du Mondial, contraste désormais avec la tempête qui secoue l'instance dirigeante du football mondial. Le 19 juillet, au terme de la finale remportée par l'Espagne, Infantino était encore au centre de toutes les attentions. Il avait même tenté d'intervenir sur le podium pour éviter que Donald Trump, présent à la cérémonie, ne détourne la lumière des nouveaux champions du monde.

Durant le tournoi, le patron de la FIFA avait résisté aux nombreuses critiques qui accompagnent son mandat depuis son arrivée à la tête de l'organisation en 2016. Il revendiquait alors « la meilleure Coupe du monde de l'histoire », une compétition



également présentée comme un succès économique majeur avec près de 15 milliards de dollars de revenus, des records d'affluence et des audiences télévisées historiques.

Mais cette période de triomphe appartient désormais au passé. En quelques jours, Infantino s'est retrouvé confronté à une contestation sans précédent. Plusieurs de ses proches collaborateurs ont pris leurs distances, tandis que son projet de réforme a provoqué une vive opposition parmi les principaux acteurs du football international.

« Je ne pense pas que nous ayons jamais assisté à une chute aussi rapide d'un dirigeant sportif », estime Michael Payne, ancien responsable du marketing du Comité international olympique. Selon lui, Infantino est passé « du sommet de sa gloire » à une situation où son avenir même à la tête de la FIFA est remis en question.

Depuis son élection en 2016, le dirigeant de 56 ans avait pourtant toujours réussi à surmonter les critiques. Son mandat a été marqué par plusieurs décisions controversées : l'organisation des Coupes du monde en Russie et au Qatar, l'attribution du Mondial 2034 à l'Arabie saoudite, l'élargissement de la Coupe du monde à 48 équipes, la création du nouveau Mondial des clubs ou encore sa proximité affichée avec Donald Trump.

Même son idée d'un nouveau format de

Coupe du monde à 64 équipes semblait jusque-là bénéficier d'un soutien important au sein des 211 fédérations membres de la FIFA. Mais la situation a changé brutalement.

Selon plusieurs médias britanniques, l'UEFA et certains membres de la Concacaf envisageraient désormais de retirer leur soutien au président de la FIFA. Une telle rupture pourrait ouvrir la voie à une candidature concurrente ou à une procédure de défiance.

Le président de la Concacaf, Victor Montagliani, vice-président de la FIFA, est cité parmi les possibles prétendants à la succession d'Infantino. Son éventuelle candidature pourrait s'appuyer sur le soutien de plusieurs fédérations européennes opposées à la ligne actuelle de la FIFA.

La bataille politique pourrait toutefois se jouer auprès des confédérations africaines et océaniques, qui restent globalement plus favorables à Infantino en raison des investissements annoncés pour le développement du football dans leurs régions.

Pour les observateurs, la situation marque un tournant majeur. Celui qui semblait disposer d'un pouvoir sans limite doit désormais faire face à une contestation organisée. Après avoir bâti son influence pendant près de dix ans, Gianni Infantino voit son avenir à la tête du football mondial plus incertain que jamais.

●NAPLES ROMELU LUKAKU VERS LA MLS ?

Romelu Lukaku pourrait-il rejoindre la MLS ? Atlanta United serait intéressé par l'attaquant belge de Naples, qui serait ouvert à un départ selon certaines sources. Sous contrat jusqu'en 2027, Lukaku reste toutefois lié au club italien, qui devra décider des conditions d'un éventuel transfert.



●REAL MADRID ENDRICK NE VEUT PAS CHANGER D'AIR



Malgré une forte concurrence en attaque, il compte se battre pour sa place. Mourinho l'observera durant la pré-saison avant de décider de son avenir.

Endrick veut rester au Real Madrid et convaincre José Mourinho. De retour d'un prêt réussi à Lyon (8 buts, 8 passes décisives en 21 matchs), le Brésilien a écourté ses vacances pour reprendre plus

●CANELO AU BARÇA LES NÉGOCIATIONS AVANCENT AVEC AL-HILAL



Les négociations entre le Barça et Al-Hilal concernant le latéral portugais João Cancelo ont atteint un stade très avancé. Le journal « Sport » indique que le Barça était déjà parvenu à un accord avec le joueur concernant son salaire depuis la fin de la saison dernière.

Le média précise que certains détails fiscaux liés à la transaction ont retardé la finalisation de l'opération, bien qu'elle constitue une priorité pour l'entraîneur Hansi Flick et le directeur sportif Deco. Les deux hommes apprécient

particulièrement le profil du latéral portugais, qui avait affiché un niveau remarquable durant son prêt de six mois au Camp Nou. Cancelo effectue actuellement des entraînements individuels avec l'autorisation d'Al-Hilal, qui ne l'inclut pas dans ses plans pour la nouvelle saison.

Le club saoudien l'avait placé sur la liste des joueurs transférables et a renforcé cette position en recrutant l'international saoudien Mohamed Mahzari pour près de 8 millions d'euros. Néanmoins, Al-Hilal souhaite récupérer une partie du montant investi lors du recrutement de Cancelo en provenance de Manchester City. Son transfert devrait ainsi être conclu pour une somme avoisinant les 10 millions d'euros.

Le Barça estime que cette opération représente une excellente opportunité, aussi bien sur le plan sportif qu'économique. Cancelo avait en effet affiché un bon niveau sous le maillot catalan, s'étant imposé comme titulaire au poste de latéral gauche et avait livré plusieurs prestations de qualité.

Hansi Flick a également souligné sa capacité à évoluer à plusieurs postes, ainsi que ses qualités offensives, qui ont fait de lui l'un des joueurs les plus décisifs dans le domaine des passes durant la seconde moitié de la saison dernière.

●LIVERPOOL QUATRE DOSSIERS EN SUSPENS



Liverpool s'active en coulisses pour renforcer son effectif et régler plusieurs dossiers, aussi bien dans le sens des arrivées que des départs.

Après la défaite en amical face à Leeds (2-4), les Reds souhaitent apporter du renfort, notamment en attaque et en défense. La priorité offensive reste Bradley Barcola. L'ailier du PSG serait intéressé par une arrivée à Liverpool, mais le club parisien réclame une indemnité très élevée, estimée entre 150 et 170 M€. Les dirigeants anglais espèrent toutefois négocier un montant inférieur.

En parallèle, Liverpool avance sur la piste Fikayo Tomori. Le défenseur de l'AC Milan, sous contrat jusqu'en 2027, est apprécié pour renforcer un secteur défensif fragilisé par les blessures.

Côté départs, Curtis Jones est poussé vers la sortie. L'Inter Milan est intéressé et pourrait proposer environ 35 M€, tandis que Liverpool espère récupérer 40 M€. Harvey Elliott est également susceptible de partir, avec un intérêt de Leeds et du RB Leipzig. Après un mercato 2025 très dépensier, Liverpool se montre plus prudent cet été, mais plusieurs mouvements sont attendus prochainement. Les prochains jours pourraient donc être décisifs sur les bords de la Mersey.

●JUVENTUS KOLO MUANI SIGNE POUR 5 ANS



Après un prêt compliqué en Angleterre, Randal Kolo Muani va pouvoir se relancer dans un club où il a laissé une excellente impression.

L'histoire entre le Paris Saint-Germain et l'ancien Nantais se termine après trois ans marqués par un transfert coûteux et des performances irrégulières. Mis de côté par la forte concurrence au PSG, l'attaquant français retrouve finalement la Juventus, où son premier prêt avait été une réussite (12 buts entre janvier et juillet 2025).

Les Bianconeri ont officialisé son retour pour 38 millions d'euros, avec jusqu'à 12 millions d'euros de bonus possibles selon L'Équipe. À 27 ans, Kolo Muani est attendu comme le nouveau numéro 9 de la Vieille Dame et espère relancer sa carrière au plus haut niveau.

EQUIPE NATIONALE

Vladimir Petkovic sur le départ

Si la Fédération algérienne de football n'a encore rien officialisé, plusieurs sources concordantes annoncent une séparation imminente entre les deux parties, qui devrait prendre la forme d'une résiliation à l'amiable.

Cette fois, le doute semble levé : la mission de Vladimir Petkovic sur le banc de l'Algérie touche bel et bien à sa fin. Après plusieurs semaines d'incertitude, marquées par une Coupe du monde 2026 au cours de laquelle les Verts ont été éliminés dès les seizièmes de finale face à la Suisse (0-2), le sort du sélectionneur national serait désormais scellé.

Selon beIN Sports Arabic, le technicien bosnien naturalisé suisse, âgé de 62 ans, aurait trouvé un accord à l'amiable avec la Fédération algérienne de football (FAF) pour mettre fin à son contrat. Un bail que l'instance avait pourtant prolongé jusqu'en 2028, le 7 juin dernier, juste avant le coup d'envoi du Mondial nord-américain.

Le bilan de l'ancien entraîneur des Girondins de Bordeaux, en poste depuis 2024, reste relativement positif avec 23 victoires, 5 matchs nuls et 5 défaites. Toutefois, les résultats et le contenu proposé par les Fennecs lors de la CAN 2025, achevée en quarts de finale, ainsi que leur parcours lors de la Coupe du monde aux États-Unis, ont laissé de nombreux observateurs sur leur faim.

Reste désormais à connaître l'identité de son successeur. Depuis plusieurs jours, de nom-



breuses rumeurs circulent à ce sujet. Des contacts auraient été établis avec Hervé Renard, dont l'aventure à la tête de la Tunisie a rapidement pris fin, tandis que plusieurs entraîneurs espagnols, dont les noms n'ont pas filtré, seraient également ciblés.

Selon ces informations, Vladimir Petkovic aurait déjà informé les membres de son staff que son passage à la tête des Verts était ter-

miné. Ses principaux adjoints devraient également quitter leurs fonctions, conformément aux dispositions prévues dans leurs contrats.

Toujours d'après les mêmes sources, la FAF et les représentants de Vladimir Petkovic seraient parvenus à un accord afin d'éviter une procédure juridique. Le technicien suisse percevrait une indemnité équivalente à trois mois de salaire,

une disposition qui concernerait également les membres de son encadrement, loin des montants évoqués ces derniers jours par certaines rumeurs.

Cette solution aurait été privilégiée après que Petkovic n'aurait pas exprimé son intention de reprendre ses fonctions au début du mois d'août. Pourtant, son contrat, prolongé jusqu'en juillet 2028 avant la Coupe du monde 2026, prévoyait notamment une obligation de résidence de plusieurs semaines par mois en Algérie. Parallèlement, la FAF aurait déjà entamé les démarches pour lui trouver un successeur. Un comité technique devrait prochainement se réunir afin d'étudier plusieurs profils. Selon plusieurs indiscretions, la tendance actuelle favoriserait la piste d'un entraîneur issu de l'école espagnole.

Sauf improbable retournement de situation, l'officialisation du départ de Vladimir Petkovic pourrait intervenir dans les prochaines heures ou les prochains jours. La FAF ouvrirait alors un nouveau chapitre et chercherait à installer rapidement un nouveau sélectionneur afin de préparer les prochaines échéances des Fennecs, notamment les éliminatoires de la CAN 2027.

CAN 2027

Algérie-Zambie à Tizi Ouzou

La Fédération algérienne de football (FAF) aurait arrêté son choix concernant le stade qui accueillera le premier match des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations 2027. Les Verts devraient recevoir la Zambie en septembre prochain au stade Hocine Aït Ahmed de Tizi Ouzou.

Selon les dernières nouvelles, l'enceinte de Tizi Ouzou tient la corde pour accueillir cette première rencontre du groupe I des qualifications à la CAN 2027, qui se déroulera au Kenya, en Ouganda et en Tanzanie.

Ce choix s'inscrirait dans une logique sportive, le stade Hocine Aït Ahmed étant devenu un véritable porte-bonheur pour la sélection algérienne depuis l'arrivée de Vladimir Petkovic. Alors que des rumeurs évoquaient un possible retour de la sélection au stade Nelson Mandela de Baraki afin de marquer un nouveau départ, la FAF semble finalement privilégier la continuité en conservant Tizi Ouzou comme terrain de prédilection.

L'Algérie évoluera dans le groupe I des éliminatoires de la CAN 2027 aux côtés de la Zambie, du Togo et du Burundi, avec l'ambition de décrocher rapidement son billet pour la phase finale.

COUPES D'AFRIQUE

Les clubs algériens fixés sur leurs adversaires

Le suspense prendra fin ce jeudi 6 août pour les représentants algériens engagés dans les compétitions africaines. Le MC Alger, la JS Saoura, l'USM Alger et le CR Belouizdad connaîtront leurs premiers adversaires à l'issue du tirage au sort des tours préliminaires des compétitions inter-clubs de la Confédération africaine de football (CAF), prévu au siège de l'instance continentale au Caire.

La cérémonie débutera à 14h00 (heure du Caire, 11h00 GMT) avec le tirage au sort de la Coupe de la Confédération africaine. Tenant du titre, l'USM Alger abordera cette

nouvelle campagne avec l'ambition de conserver sa couronne continentale. Les Rouge et Noir seront accompagnés dans cette compétition par le CR Belouizdad, qui ambitionne également de jouer les premiers rôles.

Une heure plus tard, à 15h00 (12h00 GMT), place au tirage au sort de la Ligue des champions africaine. Le MC Alger et la JS Saoura représenteront les couleurs algériennes dans cette compétition phare du continent. Comme chaque saison, l'objectif principal sera de franchir les tours préliminaires afin d'accéder à la lucrative phase de

groupes.

Les amateurs de football africain pourront suivre les deux cérémonies en direct sur la plateforme CAF TV, qui assurera la retransmission intégrale de l'événement.

Au-delà de l'enjeu sportif, les considérations financières demeurent particulièrement importantes. La CAF a rappelé que le vainqueur de la Ligue des champions africaine empochera une prime de six millions de dollars, tandis que le lauréat de la Coupe de la Confédération recevra quatre millions de dollars.

Par ailleurs, l'instance africaine a confir-

mé le maintien de son programme de solidarité destiné aux clubs éliminés prématurément. Chaque formation quittant la compétition dès les tours préliminaires bénéficiera d'une allocation de 100 000 dollars. Cette mesure vise à réduire l'impact financier des déplacements et des frais d'organisation, tout en contribuant au développement du football africain à travers le continent.

Les représentants algériens seront donc fixés sur leur sort jeudi, avec l'espoir de bénéficier d'un tirage favorable afin d'entamer au mieux leur parcours continental.

PREMIER LEAGUE

Newcastle veut Anis Hadj Moussa



L'ailier algérien de Feyenoord, Anis Hadj Moussa, serait une priorité de Newcastle pour renforcer son attaque. Séduits par sa vitesse, ses dribbles et sa capacité à faire la différence en un contre un, les Magpies auraient ciblé le joueur de 24 ans, notamment à la demande du futur entraîneur Matthias Jaissle. Sous contrat jusqu'en 2030, Hadj Moussa ne sera pas facile à recruter : Feyenoord réclamerait près de 40 millions d'euros. Après une saison convaincante aux Pays-Bas, l'international algérien voit sa cote grimper en Europe.

ES SÉTIF

Oukidja affiche ses ambitions

Le gardien international algérien Alexandre Oukidja a exprimé sa fierté de rejoindre l'ES Sétif après sa signature avec l'« Aigle Noir ».

L'ancien portier du FC Metz affiche de grandes ambitions pour cette nou-

velle étape de sa carrière. Il souhaite apporter son expérience afin d'aider le club à retrouver sa place parmi les meilleures équipes du football algérien.

« Je suis très heureux de signer à l'ES Sétif. Nous ferons tout notre possible

pour réaliser une grande saison et rivaliser pour les titres », a-t-il déclaré.

Oukidja a également salué l'accueil reçu par ses nouveaux coéquipiers et s'est dit impatient de défendre les couleurs du club sétifien.

US BISKRA

Fares Bahlouli en renfort

Considéré comme un grand talent du centre de formation de l'Olympique Lyonnais, Fares Bahlouli (31 ans) a connu une trajectoire inattendue. Passé par Monaco (avec un prêt au Standard de Liège), puis le

LOSC, il est ensuite revenu dans la région lyonnaise sous le maillot de La Duchère. En 2021, il s'est envolé pour l'Ukraine où il a porté les maillots du Metalist Kharkiv puis du SK Dnipro, son dernier club. Depuis

son dernier match le 30 octobre 2022, il avait disparu de la circulation. Hier, il a retrouvé un nouveau club après près de 4 ans sans jouer. Et c'est en Algérie que Bahlouli va poursuivre sa carrière du côté de l'US

Biskra. Le club de première division algérienne a annoncé la nouvelle sur ses réseaux sociaux officiels. L'ancien joueur de l'OL a signé pour deux ans, lui qui va tenter de retrouver les terrains et du plaisir.

Mots Croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									

Horizontalement
1- Celui qui assure la défense d'un accusé.
2- Elle poursuit ses études. 3- Sensation de lassitu-
de causée par l'effort. 4- Pronom personnel mascu-
lin - Elles coulent sur la joue. 5- Fils du frère ou de
la sœur - Recueil plaisant. 6- Vieille colère -
Particule pour renforcer le oui - Symbole du césium.
7- Habitudes anciennes - Talus de protection pour
les plantes. 8- Des mille-pattes - Monnaie danoise.
9- S'agiter par des mouvement vifs et courts.

Verticalement
1- Fixé de manière qu'on ne devra plus y revenir.
2- Disposer à plat - Ville de Mésopotamie.
3- Tonneau - Qui manque d'énergie.
4- L'écharpe lui va bien - Manche au tennis.
5- Qui agit de manière sotte - Marque la condition.
6- Comme un gendarme - Algérie Actualité.
7- Filière d'Air Algérie - Manoeuvre frauduleuse
destinée à tromper. 8- Autre nom du do -
De nouveau. 9- Répéter inlassablement.

4x4

Parmi ces quatre séries
de quatre mots, un seul
est juste, à vous
de le découvrir

Ittinérant
Itinerant
Itinérrant
Itinérant

Remaurquer
Remorquer
Remorker
Rémorquer

Torrero
Torerro
Torero
Toréro

Pénitentiaire
Penitentiaire
Pénitantiaire
Pénitenciaire

Les mots fléchés

VOL PRÈS DU SOL VASTE PAYSAGE		CANAPÉ NARINÉ D'ANIMAL		MOYEN DE TRANSPORT ATTAQUE AÉRIENNE		DIEU ÉGYPTIEN OUTIL DE REPORTER		IRRITÉES		PASSAGE EN MONTAGNE AGIT FINEMENT		PARTIE D'UN TRAJET
→		↓		↓		↓		→		↓		↓
								BIEN EN CHAIR APPOSA SON NOM				
CHASSE EN AFRIQUE DÉTERMINAI LE POIDS	→						ARBRE PROCHE DE L'EAU LAVÉE	→	↓			
→						OUTILS DE LAVAGE PROVENU	↓				FEMMES	
											↓	
POUR MOI SERPENTS	→		CHEF D'ENTRE- PRISE MINA	→	↓							↓
→			↓		CARILLONNE RENOMMÉ	→				PARESSEUX STUPIDES	→	
ÔTAIS LA VIE DO	→			↓		MAISON DE JEUX POISSON ROUGE	→			↓		
→			ELLE TOMBE DES NUÉS APRÈS BIS	→		↓		DÉBORDE- MENTS DES EAUX	GRADE AU JUDO OISEAU	→		
TABLE DE BOUCHER ENZYME	→		↓			N'EST PAS À LA HAUTEUR ABER	→		↓	↓		DE VIVE VOIX
→				AUROCHS EUT LE CRAN DE	→	↓		VILLE DU BRÉSIL MÉRITES	→		GUETTÉE	↓
	À MOI	DEVENU ROUGEÂTRE CONSTERNÉ		↓			COLLECTER L'ARGENT TRANSPORT D'ANTAN	↓			↓	
→	↓	SCULPTURE CHÈRES	→				↓		PROTEC- TRICE DES BÊTES ALGÉRIE ACTUALITÉ	→		
EMPEREUR RUSSE RETRANCHA	→	↓				COUPA LA BARBE SCIENCE ÉCOURTÉE	→		↓	C'EST LUI BRUIT DE COUP	→	
→			SEMBLABLE DÉFRAÎCHIS	→	↓			SALUT ROMAIN DESCENTE DE TORRENT	→	↓		FORT
	NOMMÉ RAPIDE- MENT		↓	PRINCE ARABE CLASSE- MENT	→			↓	SERVICE À REFAIRE BAVARDE	→		↓
→				↓		FRAPPA LADY DISPARUE	→		↓		IMAGE OPAQUE	
CRIER TEL UN CERF IL VOIT TOUT EN NOIR	→					↓	PRÉCISE	→			↓	
→										FÉMUR	→	

BIFFE-TOUT

EN 8 LETTRES :
Jeu de casino

ALUETTE
ATOUT
BACCARA
BASSETTE
BASTE
BATAILLE
BELOTE
BESIGUE
BIRIBI
BISEAUTER
BOSTON
BRELAN
BRIDGE
CACHETTE
CALEMBOUR
CANASTA
CARTES
CAVALIER
CROUPIER
DECAVE
DECAVER
DEUX
DOMINO
ECHECS

ECHIQUEUR
FARINET
FILOUTER
GARDE
HASARD
HOCAL
HOMBRE
JOUER
LEVEE
LOTERIE
LOTO
LUDIQUE
MAH-JONG
MANILLE
MANILLON
MORT
NEUF
PAMPHILE
PAROLI
PION
PIPERIE
PIQUET
POKER
PRISE

RAMPEAU
RECOUPER
RENONCE
RETOURNE
REVANCHE
REVERSI
REVERSES
ROB
ROQUER
SEPT
SEQUENCE
SIX
SIXAIN
SPADILLE
TIR
TIRER
TOTON
TRICHER
TRICHEUR
TRICTRAC
TRIOMPHE
TRIPOT
VA-TOUT
VOLE

L	O	T	E	R	I	E	B	N	E	M	R	P	I	O	N	E	U	F	F
R	E	U	Q	O	R	O	A	T	A	U	M	A	H	J	O	N	G	I	E
S	E	P	T	B	S	L	T	N	O	P	E	U	Q	I	D	U	L	T	M
T	R	O	M	T	E	E	I	B	F	A	R	I	N	E	T	O	T	A	T
E	R	O	O	R	H	L	M	B	O	R	E	K	O	P	U	E	N	O	B
B	H	N	B	C	L	E	R	I	T	O	T	O	N	T	U	I	P	I	I
E	A	C	A	O	L	X	I	S	O	L	O	B	E	L	L	I	R	S	S
E	N	C	N	A	C	A	V	A	L	I	E	R	A	L	R	I	I	R	E
T	C	R	C	A	C	A	R	T	C	I	R	T	E	T	B	U	S	E	A
G	U	H	U	A	V	R	E	C	O	U	P	E	R	I	A	L	E	V	U
A	R	O	E	O	R	E	B	A	N	B	I	S	L	I	P	I	E	E	T
R	E	A	T	C	T	A	R	R	I	A	Q	A	P	I	O	U	L	R	E
D	H	T	I	A	S	E	E	T	A	S	U	C	T	A	H	M	O	L	R
E	C	O	R	S	V	I	R	E	X	T	E	O	T	A	D	P	P	R	E
C	I	U	E	E	U	I	C	S	I	E	T	H	S	E	E	I	M	H	C
A	R	T	R	Q	C	N	A	T	S	A	N	A	C	T	P	X	L	A	E
V	T	S	I	H	O	J	O	U	E	U	R	A	O	E	U	E	E	L	P
E	I	H	E	N	O	N	I	M	O	D	V	L	R	E	V	O	L	E	E
S	C	U	E	B	E	S	I	G	U	E	E	I	D	E	G	D	I	R	B
E	R	R	A	M	P	E	A	U	R	B	E	S	E	Q	U	E	N	C	E

SOLUTIONS
DES JEUX PRECEDENTS

MOTS FLECHES

HORIZONTALEMENT
1-DETENU - ALIGNE - MAFIOSI - NAIT - JOB -
ACCOSTE - CAGIBI - OUT - ARTISANAL - OHE -
AINES - NONNE -STE - SEISME - RE - IRA - EN -
BOCAL - JEEPS - SA - NOUE - SPORTIF - ULM -
VE - ELARGIS - TE - PALI - URNES - ARC - TRIE -
RAPT - ECLAIR - ORMES - AURAI - AISEES -
VOIRE - FARDEE - SECTE - ESSAIS.

VERTICALEMENT
1-DEMOCRATIE - EPREUVE - TABATIERES -
ACCROC - NEF - GIN - APPEL - LAIT - NIAISES -
SOLITAIRE - DUO - BASEE - RA - RI - SAIN -
INSTRUIRA - LAIC - ANS - AIGRE - IFS -
COLOMB - FIN - OSAS - MINOU - NEON - SER -
RERA - GASTON - COU - SAMEDI - UNIT -
HERAULT - PESEE - ETETE - ELEMENTS - ES.

MOTS CROISES

HORIZONTALEMENT
1- CARAVANIER. 2- ANIMALIERE.
3- RATE - TER. 4- ALERTE. 5- CO - ETRIER.
6- TGV - CELEES. 7- EUES - SO.
8- RENIE - TIR. 9- EST - TASSER.

VERTICALEMENT
1- CARACTERE. 2- ANALOGUES.
3- RITE - VENT. 4- AMERE - SI.
5- VA - TTC - ET. 6- ALTERES.
7- NEE - ILOTS. 8- NI - OREPRE.

4x4 Lancette - Ronfleur
Vasillement - Gosier

BIFFE-TOUT : LEGAL

SANTÉ

Algérie-Chine-UNICEF UNIS POUR LA SANTÉ

Le ministre a également salué le rôle du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), partenaire privilégié de l'Algérie dans la mise en œuvre de plusieurs programmes de santé publique.

Le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Aït Messaoudane, a présidé, dimanche au siège du ministère, une réunion tripartite avec Dong Guangli, l'ambassadeur de Chine en Algérie, et Mme Eva Milas, représentante adjointe du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) en Algérie. Cette rencontre, tenue en présence de hauts responsables de l'administration centrale, s'inscrit dans le cadre du renforcement de la coopération entre les trois partenaires au service du développement du système national de santé. En ouverture de la réunion, l'ambassadeur de Chine et la représentante adjointe de l'UNICEF ont présenté leurs sincères condoléances à la suite du tragique accident de la route survenu dans la wilaya de Boumerdès. Ils ont exprimé leur solidarité avec l'Algérie, son Gouvernement et son peuple, tout en souhaitant un prompt rétablissement aux personnes blessées. À cette occasion, le ministre de la Santé a mis en avant la profondeur des relations historiques entre l'Algérie et la République populaire de Chine, qui remontent aux années 1960. Il a rappelé que cette coopération constitue un modèle de réussite dans le domaine de la santé, notamment grâce aux missions médicales et scientifiques chinoises, aux programmes de formation ainsi qu'aux échanges d'expertise qui ont largement contribué au renforcement du système national de santé.



PARTENARIAT PRIVILÉGIÉ

Le ministre a également salué le rôle du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), partenaire privilégié de l'Algérie dans la mise en œuvre de plusieurs programmes de santé publique, notamment ceux consacrés à la promotion de la santé maternelle et infantile et aux actions de prévention. De son côté, l'ambassadeur de Chine a passé en revue les principaux axes de la coopération bilatérale et annoncé le lancement de la 29^e mission médicale chinoise en Algérie. Celle-ci apportera un appui aux équipes médicales algériennes dans plusieurs wilayas, illustrant la solidité du partenariat stratégique et des relations d'amitié qui unissent les deux pays.

Pour sa part, Mme Eva Milas a réaffirmé l'engagement de l'UNICEF à poursuivre son accompagnement de l'Algérie dans la réalisation de ses priorités sanitaires. Elle a souligné la disponibilité de l'organisation à renforcer son soutien technique, notamment dans les domaines de la numérisation et de la modernisation du système de santé, ainsi que de la santé maternelle et infantile. Lors des échanges, le ministre de la Santé a présenté les grandes priorités de la Stratégie nationale de santé, appelant à concentrer les efforts de coopération sur plusieurs axes essentiels, dont la santé

maternelle et infantile, les soins de santé communautaires, la prévention et la lutte contre les maladies non transmissibles, en particulier le diabète et l'hypertension artérielle, le développement de la santé scolaire, le renforcement des services d'obstétrique et de gynécologie, la transformation numérique du secteur ainsi que la maintenance des équipements et des infrastructures médicales.

DES PRIORITÉS COMMUNES

Les discussions ont également porté sur les perspectives de coopération future. Les trois parties sont convenues de mettre en place un partenariat stratégique durable reposant sur des priorités communes, un suivi technique régulier des programmes et une évaluation périodique des résultats afin d'assurer un impact concret sur l'amélioration de la santé des citoyens et de la qualité des services de santé. À l'issue de la réunion, les participants ont réaffirmé leur volonté de renforcer la coopération trilatérale, d'intensifier la coordination et de développer des actions conjointes en faveur des objectifs de développement sanitaire. Ils ont également souligné leur engagement à consolider les relations d'amitié et de confiance entre l'Algérie, la République populaire de Chine et l'UNICEF, au bénéfice du citoyen et du renforcement durable du système national de santé.

R. N.

LE CAFÉ A-T-IL UN IMPACT SUR LE TAUX DE CHOLESTÉROL ? Ce qu'il faut savoir avant de boire sa tasse

En Norvège, une étude menée sur plus de 21 000 buveurs de café suggère que notre façon de préparer la boisson pourrait peser sur le cholestérol. Entre piston, espresso et filtre, quels gestes du quotidien font réellement la différence pour le cœur ? Chaque matin, des millions de Français remplissent leur tasse sans vraiment se demander ce que ce rituel fait à leur cholestérol. (vous êtes vous déjà posé la question?). Et pourtant. ne grande étude norvégienne, la Tromsø Study, publiée dans le journal scientifique Open Heart, a suivi 21 083 adultes et mesuré leur cholestérol après avoir détaillé leur façon de boire le café. Les résultats montrent que tous les cafés ne se valent pas pour le cœur, car certaines méthodes sont associées à des taux plus élevés que d'autres.

CAFÉ À PISTON, ESPRESSO ET CAFÉ FILTRÉ : CE QUE MONTRE L'ÉTUDE NORVÉGIENNE

La Tromsø Study, menée en 2015-2016 chez des habitants de Tromsø âgés d'au moins 40 ans, a demandé à chaque participant son type de café habituel et le nombre de tasses, puis a mesuré le cholestérol total. Les chercheurs de l'université UiT The Arctic University of Nor-



way ont observé des écarts selon le sexe, surtout pour l'espresso et le café filtré. Le principal «suspect» est le café à piston ou bouilli : dans Tromsø, boire au moins six tasses par jour était lié à une hausse d'environ 0,30 mmol/L chez les femmes et 0,23 mmol/L chez les hommes, soit jusqu'à 11,6 mg/dL de cholestérol en plus. Le café espresso, y compris en capsules, montrait une augmentation plus modérée, tout comme le café instantané, alors que le café filtré res-

sortait globalement neutre, surtout chez les hommes. Chez les femmes, six tasses ou plus de café filtré étaient associées à une légère hausse, autour de 0,11 mmol/L, alors qu'aucune augmentation claire n'était vue chez les hommes. Le café instantané était lié à un cholestérol un peu plus élevé dans les deux groupes, sans effet dose net. Les auteurs rappellent qu'il s'agit d'une étude d'observation, donc sans preuve directe que le café cause ces différences.

CAFÉ ET CHOLESTÉROL LDL : LE RÔLE DU CAFESTOL ET DU KAHWEOL

Les essais cliniques résumés en 2025 dans l'European Heart Journal indiquent que deux huiles du café, les diterpènes cafestol et kahweol, font monter le cholestérol LDL, le «mauvais» cholestérol. La raison est simple à comprendre au quotidien : un filtre en papier retient une grande partie de ces huiles, alors qu'une cafetière à piston ou un café turc laissent passer presque tout. Pour la plupart des gens, quelques tasses de café filtré restent compatibles avec une bonne santé cardiovasculaire, d'autant que les autorités comme la Food and Drug Administration situent la limite de caféine autour de 400 mg par jour.

ADAPTER SON CAFÉ QUAND ON SURVEILLE SON CHOLESTÉROL

Si votre cholestérol LDL est élevé, mieux vaut donc choisir le café filtré et garder le café à piston, bouilli ou turc pour des occasions ponctuelles, surtout si vous dépassez trois tasses par jour. Et pour adapter précisément votre consommation, l'avis de votre médecin reste indispensable.

VENDEUSE PAR PLUSIEURS ENSEIGNES

La cocotte dangereuse

Une cocotte en fonte vendue chez Amazon, les enseignes du groupe U et la Foir'Fouille, fait l'objet d'un rappel national, en France depuis jeudi, en raison d'une présence excessive de cobalt et d'aluminium. Les clients sont invités à ne plus utiliser le produit et à le rapporter au point de vente, indique le site gouvernemental Rappel Conso. Une procédure de remboursement est prévue. Il s'agit d'une cocotte en fonte avec un revêtement intérieur émaillé noir de la marque Crealys, appartenant à la Gamme Gourmet. Elle porte la référence n° 501509. Son code GTIN est « 3367305015090 » et il s'agit du lot « GE25AC00065 ». Conditionné dans un fourreau cartonné, l'ustensile de cuisine est en vente depuis le 5 décembre 2025.

Un «cancérogène possible»

Un «dépassement des seuils réglementaires de migration des métaux lourds : aluminium et cobalt» a été détecté dans le produit, justifiant la procédure de rappel a été lancée. Naturellement présent dans l'environnement, l'aluminium pourrait avoir des effets toxiques «sur le système nerveux central (encéphalopathies, troubles psychomoteurs) et sur le tissu osseux» en cas de forte exposition, indique l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES). Par ailleurs, le Centre international de recherche sur le cancer a classé le cobalt comme «cancérogène possible».

LA DÉTRESSE DES MAROCAINS INSTRUMENTALISÉE

LE MAKHZEN AU BANC DES ACCUSÉS

Alors que des milliers de Marocains fuient la précarité et l'absence de perspectives, la crise migratoire aux frontières avec l'Espagne révèle l'ampleur de la détresse sociale qui frappe le Royaume du haschich.

Des experts en migration et en relations internationales ont souligné que le Makhzen exploite la crise sociale et la souffrance que vit le peuple marocain au quotidien à des fins politiques, utilisant la vie de ses citoyens pour faire du chantage à l'Espagne.

À cet effet, l'expert en sécurité et spécialiste des questions migratoires Hassan Kacimi a déclaré, à l'APS, que les dernières images provenant des frontières entre le Maroc et l'Espagne sont choquantes, voire graves, après que le Makhzen a facilité l'afflux de dizaines de milliers de migrants vers la ville de Ceuta, faisant des dizaines de morts.

L'expert a ajouté que les témoignages des citoyens marocains parmi ceux qui ont été poussés vers Ceuta pour faire pression sur l'Espagne confirment l'implication de l'armée royale marocaine dans ce grave complot qui a coûté la vie à 72 citoyens marocains, selon un bilan provisoire susceptible de s'alourdir au fur et à mesure de la poursuite des opérations de recherche des disparus. Ces derniers auraient été utilisés par le Makhzen pour faire du chantage à l'Europe afin d'obtenir des acquis politiques et financiers.

UNE CRISE SOCIALE PROFONDE

Hassan Kacimi a noté que le régime marocain utilise la souffrance de son peuple dans une politique de surenchère, exploitant ainsi la quête de ses citoyens de conditions de vie décentes sur l'autre rive de la Méditerranée pour faire pression sur Madrid, voire sur l'Union européenne (UE), afin d'atteindre ses objectifs étroits, qui



vont à l'encontre de la légalité internationale. L'intervenant a souligné que l'exode collectif du peuple marocain, livré à son sort immédiatement après le discours du souverain marocain, témoigne de l'ampleur de la crise que vit le pays. Il a ajouté que le Makhzen a toujours planifié, avec son allié l'entité sioniste, d'ébranler la sécurité et la stabilité de plusieurs pays africains, avant de tomber dans son propre piège. Selon lui, le monde assiste aujourd'hui à l'effondrement du Royaume du Maroc.

Et d'ajouter que les vagues d'émigration massive du Maroc vers l'Espagne constituent une conséquence inévitable de l'échec des politiques du Makhzen et de la dégradation des services dans l'ensemble des secteurs vitaux. Le régime aurait

échoué à satisfaire les besoins les plus élémentaires de la population, favorisant la propagation de la pauvreté dans toutes les régions du Royaume, ainsi que la hausse du chômage et la faiblesse du développement.

MISE EN GARDE CONTRE UN SCÉNARIO DANGEREUX

Hassan Kacimi a, en outre, mis en garde contre un scénario «dangereux» visant à vider le Royaume de sa population pour la remplacer par des colons sionistes, s'appuyant sur l'arrivée croissante de ces derniers au Maroc ces derniers temps et les nombreux avantages qui leur sont accordés, alors que les habitations de citoyens marocains sont détruites et leurs occupants déplacés.

Il a conclu en affirmant que l'Espagne

connaît parfaitement les méthodes du Maroc, qui utilise la carte migratoire comme moyen de pression sur Madrid et sur l'UE, notamment dans des dossiers tels que la question du Sahara occidental. Il a ajouté que Madrid est pleinement consciente de ces risques et plaide aujourd'hui pour la mise en œuvre de solutions conformes aux résolutions des Nations unies et du Conseil de sécurité.

LA SOUFFRANCE HUMAINE À LA SOLDE D'AGENDAS POLITIQUES

De son côté, le professeur de sciences politiques et de relations internationales, Idris Attia, a estimé que le Maroc a transformé la migration en un instrument de chantage politique, le citoyen marocain étant devenu un élément de l'équation de pression exercée sur l'Espagne et l'UE, notamment lorsqu'il s'agit d'obtenir un soutien à la position marocaine sur la question du Sahara occidental.

Le Makhzen sait que l'Espagne constitue le maillon le plus sensible du système européen face à la migration, en raison de sa position géographique, et que tout afflux massif de migrants engendre une pression politique et sécuritaire sur le gouvernement espagnol, avec des répercussions directes sur l'UE. D'où l'instrumentalisation, par le Makhzen, de ce dossier dans sa politique de chantage, a-t-il fait observer. Il a indiqué que l'intensification de la pression migratoire sur la ville de Ceuta pourrait amener l'Espagne à revoir sa politique à l'égard du Maroc, notamment en ce qui concerne les questions liées à la migration, que le Makhzen exploite désormais à des fins de pression et de chantage.

PRIX DU PRÉSIDENT POUR LA LITTÉRATURE ET LA LANGUE AMAZIGHS

Tlemcen se met à l'heure de Yennayer 2977



Une réunion de coordination a été organisée dimanche à Tlemcen pour préparer la septième édition du Prix du Président de la République pour la littérature et la langue amazighs, un événement qui s'inscrit dans le cadre des célébrations nationales du Nouvel An amazigh 2977.

Les préparatifs de cette manifestation nationale se poursuivent dans la wilaya de Tlemcen, où une réunion de coordination a réuni les représentants de l'Université de Tlemcen ainsi que les différentes structures concernées par l'organisation de l'événement. Au cours de cette rencontre tenue au siège de la province, un plan

d'action détaillé a été présenté, portant notamment sur les aspects organisationnels, les activités culturelles, scientifiques et artistiques programmées, ainsi que sur le dispositif de communication prévu pour accompagner cette édition.

Le secrétaire général du Haut-Commissariat à l'amazighité, Si El Hachemi Assad, a rappelé les efforts engagés par l'État en faveur de la promotion de la langue et de la culture amazighs. Il a également présenté les grandes lignes du programme retenu et les mécanismes de coordination entre les différents partenaires mobilisés pour garantir

la réussite de cette manifestation. Selon Si El-Hachemi Assad, le choix de Tlemcen pour abriter les célébrations nationales du Nouvel An amazigh 2977 et la cérémonie de la septième édition du Prix du Président de la République revêtent une dimension particulière en raison de «l'importance historique et culturelle» de cette wilaya.

Il a assuré que tous les moyens nécessaires ont été mobilisés pour faire de cet événement un rendez-vous national majeur, placé sous le slogan

«Janvier... Une mémoire qui unit et une nation qui rassemble». Ce thème met en avant les valeurs d'unité nationale et la richesse de la diversité culturelle algérienne. La nouvelle édition du Prix du Président de la République pour la littérature et la langue amazighs devrait connaître une participation importante de personnalités culturelles, d'universitaires et de chercheurs. Cette mobilisation vise à renforcer la valorisation de la langue amazigh et à encourager les initiatives contribuant à son développement, conformément aux orientations du Président de la République, Abdelmadjid Tebboune.

LAURÉATS DE L'IMC 2026 EN BULGARIE

Tebboune félicite les étudiants de l'ENSMM

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a félicité les étudiants de l'Ecole nationale supérieure de mathématiques (ENSMM), lauréats de la Compétition internationale de mathématiques (IMC 2026), organisée en Bulgarie. «Une nouvelle participation internationale très honorable, qui mérite toutes les félicitations et tous les encouragements pour nos étudiants de l'Ecole nationale supérieure de mathématiques», a écrit le président de la République sur son compte sur les réseaux sociaux. «Toutes nos félicitations à Chemseddine Abdelali Derrache, Mohamed Amir Benmelouka et Haytham Idriss Aït Hamadouche, qui ont décroché les première et troisième places parmi les participants de 130 universités et 48 pays à la Compétition internationale de mathématiques (IMC 2026), organisée en Bulgarie», a ajouté le président de la République. «C'est ainsi que nous voulons vous voir, toujours au sommet de l'excellence et du succès», a conclu le président de la République dans son message de félicitations.

RENCONTRES INTELLECTUELLES AFRO-MÉDITERRANÉENNES

Un festival international dédié au dialogue des savoirs

L'Algérie a annoncé la création du Festival international de la pensée afro-méditerranéenne, intitulé «Rencontres intellectuelles afro-méditerranéennes», après la publication du décret instituant cet événement au Journal officiel. Porté par le ministère de la Culture et des Arts, ce rendez-vous permanent vise à faire de l'Algérie un espace de dialogue intellectuel entre l'Afrique et la Méditerranée, en valorisant la recherche, le patrimoine et la diversité des échanges. Selon la ministre Malika Bendouda, cette initiative traduit la volonté de renforcer le rôle de l'Algérie comme pôle de production du savoir. Le festival, issu des premières rencontres consacrées à «Augustin : une manifestation algérienne, africaine et méditerranéenne», aura un caractère itinérant afin de rapprocher la pensée et le débat culturel des citoyens à travers les différentes régions du pays.